

LABEL INTERNATIONAL
D'ÉDUCATION AU
DÉVELOPPEMENT DURABLE

MANUEL D'ACCOMPAGNEMENT

pour devenir une Eco-Ecole,
un Eco-Collège, un Eco-Lycée



Choisir son
thème annuel

UNE DÉMARCHE EN 7 ÉTAPES

RÉUNIR LE COMITÉ
DE PILOTAGE

RÉALISER LE
DIAGNOSTIC

DÉFINIR ET METTRE
EN ŒUVRE LE
PLAN D'ACTION

MESURER
ET ÉVALUER

ÉTABLIR
DES LIENS AVEC
LES DISCIPLINES
ENSEIGNÉES

IMPLIQUER TOUT
L'ÉTABLISSEMENT ET
LA COMMUNAUTÉ

S'ENGAGER
AVEC CRÉATIVITÉ

Obtenir le label
et pérenniser
le projet

Contacts
utiles et
remerciements



L'office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe devient Teragir. Depuis plus de 30 ans, cette association sensibilise tous les publics aux questions d'environnement et de développement durable à travers ses différents programmes : **le Pavillon Bleu, la Clef Verte, Eco-Ecole, Jeunes Reporters pour l'Environnement, le Stockholm Junior Water Prize, et la Journée Internationale des Forêts.**

Créée à l'initiative d'Experts du Conseil de l'Europe en 1981, la Fondation internationale (FEE) est aujourd'hui présente dans 62 pays sur les 5 continents.

Plus d'informations sur www.teragir.org

CONTACT

TERAGIR

Programme Eco-Ecole

115 rue du faubourg Poissonnière, 75009 Paris

Tél 01 73 77 12 00 – Fax 01 45 49 27 69

eco-ecole@f3e.org



www.eco-ecole.org





L'ESSENTIEL AVANT DE VOUS LANCER

CONTEXTE NATIONAL ET INTERNATIONAL

Dès son lancement, vous serez amenés à présenter votre projet, notamment pour favoriser l'adhésion des participants de l'établissement (direction, enseignants, élèves, etc.), d'acteurs locaux (représentants de la collectivité, associations, parents, etc.) ou établir des partenariats (technique, financier, etc.).

Pour vous y aider, voici quelques repères qui placent l'action d'Eco-Ecole dans le contexte national et international relatif à l'éducation à l'environnement et au développement durable.

NATIONS UNIES - 1972

CONFÉRENCE DE STOCKHOLM

C'est la première conférence mondiale des Nations Unies sur l'environnement. La déclaration qui en est issue précise que « défendre et améliorer l'environnement pour les générations présentes et futures est devenu pour l'humanité un objectif primordial (...) ».

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES - 1992

SOMMET DE LA TERRE DE RIO

Les chefs d'État et de gouvernement réaffirment à Rio les constats et principes issus de la conférence de Stockholm. L'ambition de ce sommet est de rendre le développement durable opérationnel au cours du 21^e siècle, ce qui se traduit par l'adoption des 40 engagements constitutifs de ce qui a été nommé « l'Agenda 21 ».

FEE - 1992

NAISSANCE DU PROGRAMME ECO-ECOLE AU DANEMARK

Eco-Ecole est né à l'issue du Sommet de Rio de la volonté de traduire les préconisations en projet d'action pour l'école. La coopération de l'ensemble des acteurs de l'école et la participation active des élèves est au cœur de la démarche. La connaissance est reliée à l'action par des passerelles permanentes avec les enseignements. Créé au Danemark par la Fondation for Environmental Education (FEE), le programme est aujourd'hui implanté dans 62 pays et plus de 49 000 établissements du monde sont engagés dans la démarche.

TERAGIR - 2005

LANCEMENT DU PROGRAMME ECO-ECOLE EN FRANCE

Membre du réseau international de la FEE, Teragir (anciennement office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe) est l'association qui développe Eco-Ecole en France depuis 2005.

Le programme repose avant tout sur **la mobilisation de l'ensemble des acteurs d'un établissement scolaire** (élèves, enseignants, direction, personnel administratif, etc.) mais également du territoire (représentants de la collectivité locale, associations, parents d'élèves, etc.) autour d'un projet commun d'éducation au développement durable et sur **l'utilisation des bâtiments scolaires comme supports pédagogiques**.

Pour atteindre ces objectifs, la méthodologie Eco-Ecole en 7 points aide les établissements à structurer leur projet et donne un fil conducteur à leurs actions.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
2004-2007-2011-2015**

GÉNÉRALISATION DE L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis 2004, le Ministère de l'Éducation nationale définit les objectifs de l'intégration de l'éducation au développement durable dans les établissements scolaires à travers des circulaires.

Celle du 4 février 2015 met l'accent sur l'approche interdisciplinaire du développement durable, son inscription dans les projets d'établissement ainsi que l'utilisation de ressources pédagogiques adaptées. Les établissements sont incités à s'engager dans un projet de développement durable fondé sur une continuité entre les enseignements, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de l'établissement tout en s'ouvrant sur l'extérieur.

Des outils pédagogiques sont mis à disposition pour développer des coins nature dans les écoles primaires, tandis que des éco-délégués sont désignés dans tous les collèges et lycées. Les sorties scolaires dans la nature sont aussi encouragées.

Dans le cadre du renouvellement des programmes scolaires, le développement durable est intégré dans toutes les disciplines, de la maternelle au baccalauréat et une « semaine pour le climat » se tient chaque année dans toutes les écoles et tous les établissements scolaires.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT - 2015

STRATÉGIE NATIONALE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2015, la loi de transition énergétique pour une croissance verte crée un élan d'écologie positive qui lève les freins, encourage les initiatives et donne à chacun le pouvoir d'agir. Ce sont tous les acteurs, collectivités territoriales, associations, entreprises et citoyens qui feront progressivement émerger un nouveau modèle de société qui allie progrès économique, écologique et humain.

Issue des engagements pris lors du Sommet de la Terre à Rio en 1992, cette troisième stratégie innove par son ambition de définir un nouveau modèle de société plus sobre à horizon 2020.

NATIONS UNIES - 2015

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le 1^{er} janvier 2016, les 17 Objectifs mondiaux du programme de développement durable à l'horizon 2030 sont entrés en vigueur. Grâce à ces nouveaux objectifs qui s'appliquent à tous, les pays s'engagent à mobiliser les énergies pour mettre fin à toutes les formes de pauvreté, combattre les inégalités et s'attaquer aux changements climatiques, en veillant à ne laisser personne de côté.

À VOS AGENDAS!

**Septembre
Octobre**

Semaine pour le Climat

22 avril

Journée mondiale
de la Terre

30 mai – 5 juin

Semaine européenne du
Développement durable

5 juin

Journée mondiale
de l'environnement

Retrouvez plus de dates-clés dans les fiches thématiques (onglet « Choisir son thème »).

Retrouvez davantage d'éléments de contexte sur le site www.eco-ecole.org
rubrique « [Textes de référence](#) ».

LES GRANDES ÉTAPES DE VOTRE PROJET

Un projet Eco-Ecole se mène sur une année scolaire en s'appuyant sur différentes échéances. Ce planning vous permet de vous projeter et de visualiser les grandes étapes qui rythment votre projet durant l'année scolaire.

	SEPT	OCT	NOV	DÉC	JAN	FÉV	MARS	AVR	MAI	JUIN	
CONFIRMER LA PARTICIPATION *	■										
RÉUNIR LE COMITÉ DE PILOTAGE	■				■			■			
RÉALISER LE DIAGNOSTIC	■										
METTRE EN ŒUVRE LE PLAN D'ACTION				■							
MESURER ET ÉVALUER				■							
ÉTABLIR DES LIENS AVEC LES DISCIPLINES	■										
IMPLIQUER TOUT L'ÉTABLISSEMENT	■										
S'ENGAGER AVEC CRÉATIVITÉ	■										
DEMANDER LA LABELLISATION											

Vous pouvez compléter votre dossier jusqu'au 30 avril

Jury

* Votre inscription est automatiquement renouvelée d'une année sur l'autre. Cette étape de confirmation permet de renseigner l'état de votre projet et le thème sélectionné pour l'année à venir.

Pensez à anticiper ces différentes étapes dès la fin de l'année précédente (si vous participiez déjà au programme) ou à l'occasion de votre inscription. Vous pouvez par exemple fixer les dates auxquelles votre comité de pilotage se réunira dès le lancement du projet.

Ce planning vous est communiqué à titre indicatif, afin de vous donner des repères temporels. Cependant, il est possible que certaines étapes de votre projet prennent plus ou moins de temps. Rassurez-vous : **chaque établissement avance à son rythme, l'essentiel est que vous alliez au bout de votre projet !**

OBJECTIF LABEL !

Dans chaque partie de ce manuel, vous trouverez différents outils qui vont vous aider à mettre en œuvre les 7 étapes de la méthodologie Eco-Ecole de façon très concrète. Prenez le temps de les compléter avec soin car ils constituent les éléments essentiels du dossier de labellisation (cf. « obtenir le label »). Vous pourrez les repérer grâce à ce logo :

ÉLÉMENT DU DOSSIER DE LABELLISATION, TÉLÉCHARGEABLE SUR WWW.ECO-ECOLE.ORG



Tous ces outils sont téléchargeables sur le site www.eco-ecole.org. Vous pouvez ainsi les adapter à vos besoins si vous le souhaitez ou en créer de nouveaux.

DES OUTILS...

En complément de ce manuel, Eco-Ecole propose de nombreux outils à destination des écoles, collèges et lycées inscrits au programme.

Créé lors de l'inscription, **votre espace participant privé** (accessible depuis le site Internet www.eco-ecole.org) vous permet d'accéder à l'historique de votre projet (date d'inscription, demandes de labellisation, informations générales sur votre projet, etc.). Il comporte aussi de nombreux outils et documents utiles pour mener à bien votre projet durant l'année : ressources thématiques et pédagogiques complémentaires à ce manuel, fiches pratiques, etc.

La **brochure « Eco-Ecoles en action ! »** présente des exemples de projets labellisés, innovants et inspirants.

Sur le **site Internet** www.eco-ecole.org, vous trouverez également des exemples de projets menés par d'autres participants, la carte des labellisés, des chiffre-clés sur le programme... Il est régulièrement mis à jour, pensez donc à le consulter tout au long de votre projet !

Vous pouvez par ailleurs retrouver toute l'actualité du programme Eco-Ecole sur ses **réseaux sociaux** (Facebook et Twitter).

...ET UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Tout au long de l'année, **l'équipe Eco-Ecole et une centaine de Relais locaux** présents à travers la France (associations ou collectivités territoriales) sont disponibles pour vous accompagner dans la mise en place de votre projet. Ils peuvent vous aider à trouver localement ressources et soutiens, vous conseiller sur la façon de mobiliser l'ensemble de votre établissement dans la démarche, éclaircir certaines étapes de la méthodologie ou encore vous donner un avis consultatif en amont de la demande de labellisation.

Si aucun Relais local n'a été identifié sur votre territoire, l'équipe nationale Eco-Ecole est votre interlocuteur privilégié.

Retrouvez la liste et les coordonnées des Relais dans la rubrique « [Relais locaux](#) » du site internet www.eco-ecole.org.

LE CORRESPONDANT ECO-ECOLE

Identifié par chaque établissement au moment de son inscription, le correspondant Eco-Ecole reçoit les appels d'accompagnement, les courriers postaux et courriels en provenance de l'équipe Eco-Ecole ou du Relais local et les restitue au comité de pilotage. Il ne doit cependant pas porter le projet à lui seul et peut changer d'années en années (à l'occasion de la confirmation de participation par exemple). En effet, Eco-Ecole est un projet d'établissement où chacun a un rôle essentiel à jouer (cf. « [impliquer tout l'établissement](#) »).

CHOISIR SON THÈME ANNUEL

Le choix du thème de votre projet est l'une des premières grandes décisions que vous aurez à prendre collectivement au sein du comité de pilotage.



ALIMENTATION



BIODIVERSITÉ



DÉCHETS



EAU



ÉNERGIE



SANTÉ



SOLIDARITÉS

Celle-ci se prend généralement dès la fin de l'année scolaire précédente (à l'occasion de votre inscription ou du bilan de l'année écoulée dans le cas où vous participiez déjà au programme) et est confirmée au cours de la première réunion du comité de pilotage en début d'année (cf. « [Réunir le comité de pilotage](#) »).

En vous concentrant sur un thème prioritaire, vous vous donnez les moyens d'approfondir l'ensemble des pistes d'actions et de sensibilisation offertes par chacun des thèmes proposés par le programme Eco-Ecole .

Le fait de changer de thème chaque année permet de maintenir une dynamique dans le projet, tout en visant l'amélioration progressive de l'établissement d'années en années.

Pour vous aider dans votre choix, consultez les fiches « [Choisir son thème](#) » présentes dans ce manuel. Vous y trouverez un rappel des grands enjeux inhérents à chacun des thèmes proposés. N'hésitez pas à élargir vos recherches, en lien avec vos partenaires.

Vous avez également la possibilité de revenir sur un thème déjà traité ou de traiter deux années de suite le même thème si cela s'avère pertinent, notamment afin d'approfondir votre travail ou de sensibiliser de nouveau les participants de l'établissement (nouveaux membres du personnel et élèves). Veillez alors à réaliser un nouvel état des lieux ou mettre à jour celui de l'année précédente (cf. « [Réaliser le diagnostic](#) ») afin d'identifier les axes d'améliorations possibles.

Si vous avez déjà exploré l'ensemble des thèmes proposés, vous pouvez également approfondir le thème de votre choix en rapport avec le développement durable et élargir vos réflexions à des problématiques plus larges, comme le changement climatique par exemple (voir au verso). Par ailleurs, de nouvelles thématiques sont régulièrement intégrées au programme.

CHOISIR UN THÈME FÉDÉRATEUR

La réussite d'un projet Eco-Ecole est souvent liée à l'intérêt porté par les participants au thème du projet. Pour cela, pensez à associer à ce choix l'ensemble des acteurs de l'établissement. Vous pouvez par exemple réaliser en amont un sondage auprès des enseignants et des élèves pour voir quel thème suscite le plus d'intérêt.

LE CLIMAT, UN THÈME TRANSVERSAL



Depuis plusieurs années déjà, la thématique du climat prend de l'importance au sein du réseau Eco-Ecole, comme au niveau national et international. À l'occasion de la COP21 en 2015, des outils pédagogiques ont été développés pour accompagner les établissements scolaires qui le souhaitent dans leur travail sur les enjeux du climat.

Des fiches méthodologiques vous aident à repérer les principales sources d'émissions de CO2 liées à la vie de votre établissement scolaire, mesurer vos émissions et identifier des actions pour les réduire. Vous pouvez choisir de traiter le climat comme un thème à part entière* ou bien de n'en aborder que quelques aspects, en approfondissant le lien entre les enjeux du changement climatique et l'une des sept thématiques du programme Eco-Ecole.

* À noter : le thème du climat recouvrant plusieurs domaines, nous conseillons aux établissements nouvellement inscrits de se concentrer d'abord sur un thème principal avant de se lancer dans une approche multi-thématique transversale.

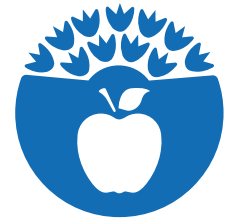
En complément, **une brochure d'information**, intitulée « Le climat change, et nous ? », explique la façon dont les activités humaines modifient le climat et propose de nombreuses solutions pour agir. Elle s'adresse à tout citoyen, jeune ou adulte, qui s'interroge sur le climat et se demande ce qu'il peut faire à son échelle à l'école, à la maison, au bureau ou dans sa ville.

Son contenu a fait l'objet d'une relecture par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer. Vous pouvez utiliser cette brochure pour parler du climat en classe et plus largement pour sensibiliser les membres de la communauté éducative.

L'ensemble de ces outils est téléchargeable sur site Internet www.eco-ecole.org, dans votre espace participant.



CHOISIR SON THÈME



Alimentation

Objectif «faim zéro»

Ces vingt dernières années, la croissance économique rapide et la productivité agricole accrue ont permis de diviser par près de deux le nombre de personnes sous-alimentées. On estime cependant à 795 millions le nombre de personnes chroniquement sous-alimentées en 2014, généralement en conséquence directe de détériorations environnementales, de sécheresses et de l'appauvrissement de la biodiversité.

Production et consommation durables

Faire en sorte que toutes les personnes aient accès à une alimentation suffisante nécessite d'encourager des pratiques agricoles durables. Les disparités technologiques et les écarts de productivité existant entre les pays industrialisés et ceux en voie de développement ont fait émerger une réflexion concernant les conditions de travail des agriculteurs du Sud. C'est ainsi qu'est né le concept de «commerce équitable». En France, les circuits courts contribuent au développement d'une consommation durable et responsable par le maintien de l'agriculture périurbaine, l'amélioration de la compréhension de l'agriculture par les consommateurs et la promotion de pratiques favorables à l'environnement.

La réduction des pertes et des gaspillages alimentaires suscite également un intérêt croissant dans le monde et les initiatives se multiplient. Avec la loi du 11 février 2016, la lutte contre le gaspillage alimentaire fait désormais partie intégrante de l'éducation à l'alimentation dans le parcours scolaire.

Manger mieux pour se sentir mieux

6 millions de jeunes, de la maternelle au lycée, fréquentent les restaurants scolaires. Ce sont donc des lieux d'apprentissage des bonnes pratiques alimentaires. S'il est nécessaire de porter une attention particulière à la quantité d'aliments ingérée, leur valeur nutritionnelle est également primordiale en matière de santé. Il est acquis qu'une alimentation variée et de qualité est en effet un facteur de protection contre les pathologies les plus répandues en France (cancers, maladies cardiovasculaires, obésité...).

CHIFFRES-CLÉS

1/3 de la production alimentaire

destinée à la consommation humaine dans le monde est perdue ou gaspillée, ce qui représente environ

1,3 milliard de tonnes par an.

(FAO 2015)

75 % des restaurants scolaires

déclarent proposer des produits biologiques en 2016.

(L'agence Bio)

15 000 litres d'eau

sont nécessaires pour produire **1 kilo de bœuf** (élevage industriel) alors que

900 litres

suffisent à faire pousser **1 kilo de blé**.

(Atlas de l'alimentation dans le Monde)

59 % des Français

considèrent que l'alimentation est avant tout un plaisir.

(TNS Sofres)

À VOS AGENDAS !

Du 14 au 20 octobre

Semaine du goût

16 octobre

Journée mondiale de l'alimentation

Mai

Quinzaine du commerce équitable

Du 1^{er} au 15 juin

Printemps du bio

15 juin

Journée mondiale contre la faim

CHOISIR SON THÈME

Biodiversité



Une biodiversité en chute libre

La croissance démographique et la consommation de masse entraînent une pression sur tous les milieux naturels. Leur destruction ou transformation par l'exploitation des matières premières (déforestation, agriculture et pêche intensives, activités minières), l'urbanisation, les pollutions industrielles, l'utilisation des pesticides, le braconnage, les transports, le changement climatique d'origine humaine... provoquent la disparition d'espèces à un rythme 100 à 1 000 fois plus élevé que le taux d'extinction mesuré au cours des temps géologiques et dû au renouvellement normal des écosystèmes. Entre 17 000 et 100 000 espèces disparaissent de la planète chaque année (CNRS). L'homme serait à l'origine de la sixième extinction massive de l'histoire de la vie.

Un paysage altéré par les activités humaines

L'urbanisation et l'industrialisation ont un impact direct sur la qualité de vie des habitants qui peut entraîner des retombées négatives (baisse du tourisme par exemple). Ces enjeux économiques, sociaux et environnementaux ont amené la communauté internationale à développer de nombreuses initiatives visant à favoriser le maintien de la biodiversité. La création de corridors de biodiversité, d'espaces « Natura 2000 » en Europe, de conservatoires, de parcs naturels, de conventions (sur le commerce international des espèces sauvages menacées), de « réserves de biosphère » de l'Unesco, etc. sont autant d'efforts qui n'ont pas permis pour l'instant d'enrayer le processus.

L'Homme, créateur de biodiversité

L'Homme n'est cependant pas qu'une menace pour la biodiversité. L'agriculture et l'élevage ont créé de nouvelles espèces domestiques par hybridation, pour notre consommation ou notre agrément. La clémentine, les roses, les vaches laitières et les races de chiens en sont des exemples.

Après avoir frôlé l'extinction, certaines espèces trouvent également la voie de la reconquête (par exemple en France : le faucon pèlerin, le vautour fauve, le castor, la loutre...). Même le loup, qui avait totalement disparu, est revenu tout seul depuis l'Italie. Nous trouvons aujourd'hui une quarantaine d'espèces de poissons dans la Seine à Paris, contre environ dix fois moins il y a 50 ans. Preuve que nous pouvons agir !

CHIFFRES-CLÉS

La France métropolitaine compte

35 espèces d'**amphibiens**

357 espèces d'**oiseaux**

120 espèces de **mammifères**

37 espèces de **reptiles**

34 600 espèces d'**insectes**

et environ

4 900 **plantes vasculaires.**

(Institut français de l'environnement)

Chaque année depuis 15 ans,
il disparaît dans le monde

80 000 km² de forêt

(solde tenant compte de la
reforestation), soit la surface
de l'Autriche.

(FAO)

Les **10 parcs nationaux**
français couvrent

9,5 % du territoire
terrestre et maritime.

(Métropole et collectivités d'Outre mer)

1,9 million

d'**espèces différentes** peuplant la
Terre ont été recensées sur un total
estimé entre **5 et 30 millions**

(Institut français de la biodiversité)

À VOS AGENDAS !

4 octobre

Journée mondiale
des animaux

5 décembre

Journée mondiale
des sols

3 mars

Journée mondiale
de la vie sauvage

22 mai

Journée mondiale
de la biodiversité



CHOISIR SON THÈME

Déchets



Des déchets à la pelle

Au cours des vingt dernières années, les déchets solides générés dans les pays industrialisés ont triplé jusqu'à atteindre une moyenne de 450 kg par personne et par an. À ce rythme, la production mondiale de déchets devrait augmenter de 70 % d'ici à 2020. Cet accroissement pourrait atteindre 200 % dans les pays développés, qui en sont les plus grands producteurs (un européen produit en moyenne 600 kg de déchets par an, un américain 700 kg/an et un habitant d'une grande ville d'un pays en développement 150 kg/an). Réduire les quantités de déchets est donc un objectif majeur.

Mieux trier pour mieux recycler

Depuis les années 90, le citoyen doit reconsidérer sa poubelle et trier. L'objectif : recycler ! Le marché du recyclage des emballages ménagers réunit 29 pays européens ainsi que le Canada, qui ont adopté le « point vert ». Les entreprises de la grande consommation contribuent ainsi financièrement à la mise en place du dispositif, agissent pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et sensibilisent les consommateurs. Pour autant, des efforts restent à faire : seul un plastique sur deux est recyclé et beaucoup de produits papiers-cartons sont encore éliminés par le circuit habituel des déchets ménagers. Collectés et recyclés, ces déchets permettraient d'économiser des ressources naturelles et de préserver l'environnement. En France, le gisement encore inexploité est estimé à 1,5 million de tonnes.

Recycler pour protéger l'environnement

Les déchets peuvent également faire l'objet d'une valorisation énergétique, par l'incinération avec récupération d'énergie ou par la récupération des biogaz résultant de la décomposition des matières organiques. En 2010, le recyclage des emballages ménagers a permis en France d'économiser 1,87 million de tonnes de CO₂, soit l'équivalent de 334 000 fois le tour de la Terre en voiture (*Eco-Emballages*). L'émission de près de 390 000 tonnes de CO₂ est également évitée chaque année grâce à la fabrication de papier recyclé (*Ecofolio*).

CHIFFRES-CLÉS

Dans la nature, il faut

3 mois

pour qu'un **mouchoir en papier** disparaisse,

10 ans

pour **une boîte de conserve** et

200 ans

pour un **sac en plastique**.

(ADEME)

67 % des emballages ménagers

sont recyclés grâce au tri.

(Eco-Emballages)

Le plan national de prévention des déchets 2014-2020 prévoit de **réduire de**

7 % la production d'ordures ménagères

par habitant entre 2010 et 2020.

(Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer)

1 tonne de papiers triés

permet de fabriquer

800 kg de papiers recyclés.

(Ecofolio)

À VOS AGENDAS !

16-18 septembre

Opération « Nettoyons la Terre »

16-24 novembre

Semaine européenne de réduction des déchets

18 mai

Journée nationale de la poubelle et des ordures

CHOISIR SON THÈME

Eau



Un accès inégal à l'eau potable et à l'assainissement

L'accès à l'eau potable est vital et nécessaire à la dignité humaine. Or les infrastructures de pompage, filtrage et stockage pour alimenter champs et villes, ont transformé l'eau en marchandise. Aujourd'hui, dix pays – Brésil, Russie et Chine en tête – se partagent 60 % des réserves, tandis qu'une trentaine d'autres, est confrontée à une pénurie chronique, source de conflits. Selon l'ONU, 3,5 milliards de personnes dans le monde ne bénéficiaient pas en 2014 d'une eau sûre, propre, accessible et abordable. Garantir un accès pour tous à l'eau est un objectif de développement durable. En France, les enjeux liés à l'eau varient aussi entre les territoires car fortement influencés par les conditions locales (géologie, relief, climat, etc.).

Une eau de plus en plus polluée

Croissance démographique rapide, industrialisation, agriculture, exploitation minière, urbanisation... la pollution de l'eau a des effets très négatifs sur la faune, la flore et notre qualité de vie : risques pour la santé, réduction de la biodiversité et des zones de pêche, etc. Les polluants de l'eau sont nombreux et variés. La France dépense 10,5 milliards d'euros par an pour gérer les eaux usées (*La documentation française*). De nombreux défis restent encore à relever, comme la pollution maritime par les plastiques, qui pourrait décupler d'ici dix ans, ou encore la disparition progressive des zones humides, qui jouent un rôle écologique majeur.

La politique française de l'eau : décentralisation et participation

Définie et coordonnée au niveau national, la politique française de l'eau est décentralisée au niveau des grands bassins versants. Acteurs publics et privés (usagers, associations, entreprises) participent à sa planification. Ils sont représentés dans des instances de concertation visant à concilier les différents usages de l'eau, parfois sources de conflits, notamment dans le cas d'épisodes de sécheresse. Cette politique s'inscrit dans l'application de la directive-cadre européenne du 23 octobre 2000, qui fixe un objectif de « bon état écologique » des eaux et des milieux aquatiques d'ici 2021. Elle s'efforce aussi d'adapter la gestion des ressources aux impacts des changements climatiques. C'est pourquoi la France a adopté en 2014 une stratégie de prévention des inondations car l'élévation du niveau moyen des mers et la multiplication possible des fortes tempêtes, liées aux changements climatiques, accroissent les risques d'inondation sur le territoire national.

CHIFFRES-CLÉS

Un français consomme
en moyenne

145 litres d'eau
par jour,

(Chiffres clés de
l'environnement, 2015)

Le débit d'un robinet
est en moyenne de

6 litres par minute.

18 litres sont gaspillés
si on laisse couler l'eau
quand on se brosse les dents!

(UNESCO)

Un robinet qui goutte
peut coûter

90 euros par an.

Un robinet avec
un filet d'eau **340 euros**,
une chasse d'eau
qui fuit **600 euros**.

(Espaces Info-Energie)

28,3 milliards
de m³ d'eau

ont été prélevés en 2011,
dont **17 milliards pour**
l'énergie et **5,4 milliards**
pour l'eau potable.

(Agences de l'eau / Service de
l'observation et des statistiques,
2014)

À VOS AGENDAS!

25 fév. Journée mondiale
des zones humides

22 mars Journée
mondiale de l'eau

20 mai Journée
européenne de la mer

8 juin Journée mondiale
des océans



CHOISIR SON THÈME

Énergie



Surconsommation et pénurie

La consommation mondiale d'énergie augmente en moyenne de 2 % par an. Cela masque de profondes inégalités : un quart de la population mondiale consomme les trois quarts de l'énergie produite, tandis qu'un tiers est encore privé d'électricité. L'évolution probable de la démographie et la croissance économique rapide de pays tels que la Chine, l'Inde et le Brésil, accroît les besoins énergétiques et la pression sur les matières premières. Les estimations sont difficiles mais l'épuisement des ressources de pétrole (40 ans de réserves connues), de gaz naturel (60 ans), etc. est déjà prévu.

Une transition énergétique nécessaire

Pour répondre à l'accroissement de la demande mondiale en énergie, il est nécessaire de développer les énergies renouvelables. Elles servent à produire de la chaleur, de l'électricité ou des carburants. Les principales sont l'énergie hydroélectrique, l'énergie éolienne, la biomasse, l'énergie solaire, la géothermie et les énergies marines. Issues de sources non fossiles renouvelables, elles n'ont que peu d'impacts sur l'environnement et sont considérées comme inépuisables.

La transition énergétique passe aussi par l'efficacité énergétique des bâtiments. C'est-à-dire la quantité d'énergie consommée dans le cadre d'une utilisation normale du bâtiment (chauffage, eau chaude sanitaire, refroidissement, ventilation, éclairage). Plus la quantité d'énergie nécessaire est faible, meilleure est la performance énergétique. Cette recherche d'efficacité passe aussi par des changements de comportements pour diminuer le gaspillage ou mutualiser certains usages (covoiturage, partage de locaux).

L'impact des nouvelles technologies

En 2012, la consommation énergétique des infrastructures nécessaires à Internet (centre de données, liaisons et matériel réseaux, etc.) était estimée à 2 % de la consommation mondiale, soit autant que l'aviation civile. Certes, de nombreux outils numériques contribuent à accompagner la lutte contre le réchauffement climatique (pas de succès massif du covoiturage sans numérique, etc.). Mais nous pouvons également limiter ses impacts grâce à des gestes simples par exemple cibler les destinataires de ses courriels et limiter les envois en nombre ou encore compresser la taille des pièces jointes, etc.

CHIFFRES-CLÉS

Il faudrait **réduire les émissions mondiales de GES** de

40 % à 70 %

d'ici 2050 (par rapport à 2010) et atteindre une économie quasi neutre en carbone à la fin du siècle pour maintenir le réchauffement climatique **en-dessous de 2°C**.

(GIEC, 2014)

En moyenne, l'énergie nécessaire pour chauffer, éclairer ou alimenter les équipements dans une classe, correspond au rejet dans l'atmosphère d'environ

4 000 kg de CO₂

par an (suffisamment pour gonfler **4 montgolfières** de 10 mètres de diamètre)

(Eco-Schools)

En 2014,

14,6 % de la consommation finale brute d'énergie

en France est issue de sources renouvelables (objectif : 23 % en 2020).

(Chiffres-clés de l'environnement, 2015)

86 €, c'est le coût annuel par foyer de la veille des appareils électriques, soit **11 %** de la facture d'électricité d'un ménage.

(ADEME)

À VOS AGENDAS !

Du 14 au 22 septembre
Semaine européenne de la mobilité

16 septembre
Journée internationale de la protection de la couche d'ozone

22 septembre
Journée nationale sans voiture

8 décembre
Journée mondiale du climat

CHOISIR SON THÈME

Santé



Préserver la qualité de l'air intérieur

Nous passons près de 80 % de notre temps dans des lieux clos : logement, transports, établissement scolaire... Les sources de pollution de l'air intérieur sont multiples : air extérieur, certains matériaux de construction, l'ameublement, les produits d'entretien ou encore les fournitures scolaires. Des actions de prévention simples, comme un bonne aération ou le choix de produits moins émissifs, permettent d'améliorer significativement la qualité de l'air intérieur et de limiter ainsi les risques de gêne ou le développement de pathologies (allergies respiratoires, asthme, etc).

Le confort c'est aussi la santé

Les agressions par le bruit dans les écoles et établissements scolaires sont nombreuses et variées. Stress, fatigue, agressivité, troubles du sommeil, difficultés à se concentrer, perte d'audition... en sont des symptômes. Tout comme la qualité visuelle (harmonie des couleurs, éclairage naturel, etc.) ou le confort thermique, la qualité de l'ambiance sonore d'un établissement scolaire impacte aussi bien les capacités d'apprentissage des élèves que leur bien-être.

Par ailleurs, du mobilier adaptable aux différentes morphologies et modulable selon les activités proposées (travail individuel, ou en groupes) favorise de bonnes postures et préserve la santé des usagers, tout comme l'allégement des cartables, grâce à la réduction des fournitures et le recours au numérique.

Bien-être et climat scolaire

En complément d'une alimentation saine et variée (cf. [fiche Alimentation*](#)), la pratique régulière d'activités physiques agit favorablement sur la santé. Dans les établissements scolaires, elle ne se résume pas aux cours d'EPS mais peut être développée sur le chemin de l'école (trajets à pieds ou à vélo), pendant les pauses ou encore dans le temps périscolaire.

De même, la présence d'espaces de détente et de convivialité dédiés aux différents usagers de l'établissement ou les sorties scolaires en milieu naturel favorisent les rencontres et les échanges dans un cadre différent. Proposer des exercices de concentration, relaxation ou respiration aide aussi à canaliser l'énergie des élèves et à instaurer un climat scolaire serein (cf. [fiche Solidarités*](#)).

CHIFFRES-CLÉS

Les Français achètent en moyenne

58 boîtes de médicaments par an, soit plus d'une boîte par semaine.

(Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la mer, 2014)

86 % des Français déclarent être gênés par le bruit (de la circulation, du voisinage, etc.). (IFOP, 2014)

25 à 30 % de la population française est touchée par l'asthme, dont 10 % d'enfants. (ADEME)

Un cartable pèse en moyenne **8,5 kg** soit **20 %** du poids d'un enfant alors qu'il ne devrait pas excéder les 10 %. (FCPE, 2013)

Un enfant d'âge scolaire passe près de **4 000** heures par an assis. (FCPE, 2013)

* Si vous souhaitez travailler sur des enjeux de Santé liés à ces thèmes, référez-vous aux fiches concernées.

À VOS AGENDAS !

Septembre
Journée nationale du sport scolaire

25 septembre
Journée nationale de la qualité de l'air

7 avril
Journée mondiale de la santé

1^{er} mardi de mai
Journée mondiale de l'asthme

11 juin
Journée mondiale du bien-être



CHOISIR SON THÈME

Solidarités



Un monde d'inégalités

Les transformations engendrées par la croissance démographique et la mondialisation creusent les inégalités économiques et sociales entre les peuples et au sein des populations. Les moyens techniques de communication s'améliorent mais les situations d'isolement et de rupture augmentent : entre les générations, entre voisins, entre collègues... Cette situation suscite une multitude de réponses, dont certaines s'expriment sous la forme des solidarités. Elles se vivent par la notion d'entraide et se définissent comme un partage, un échange, un don réciproque, qui nourrissent notre capacité à nous rencontrer et à vivre ensemble ainsi que notre sentiment de fraternité. Contrairement aux idées reçues, les solidarités ne sont donc ni de la charité, ni de l'humanitaire, ni de l'aide sociale, dont le service est unilatéral.

Solidarité et climat scolaire

La notion de climat scolaire repose sur une expérience subjective de la vie en milieu scolaire et inclut, à ce titre, les différentes personnes qui y participent : enseignants, élèves, parents, partenaires... L'amélioration du climat scolaire repose donc à la fois sur des actions favorisant la bienveillance ou le lien avec les parents et les acteurs locaux.

Au sein des établissements scolaire, des pratiques pédagogiques innovantes basées sur la coopération (entre élèves, entre enseignants, parents-élèves, etc.), favorisent solidarité, respect, écoute et empathie. Ces pratiques ont un impact sur la qualité de vie et la prévention des violences et du harcèlement.

S'entraider et apprendre

Les solidarités prennent une multitude de formes et pas uniquement financière. Il peut s'agir d'échanges de services, de savoirs, de savoirs-faire (je t'apprends à tricoter et tu m'aides sur Internet), d'objets ou encore d'expériences (entre deux élèves ou Eco-Ecoles par exemple). Chacun avec ses moyens et ses capacités peut être solidaire, car chacun a quelque chose à échanger.

CHIFFRES-CLÉS

En France, l'espérance de vie à la naissance est de

85 ans pour les femmes,
79 ans pour les hommes

Elle est respectivement de **59 et 62 ans** en Ethiopie, **47 et 48 ans** au Sierra Leone.

(OMS, Statistiques Sanitaires Mondiales 2015)

1/3 de la population française

devrait être âgée de plus de

60 ans d'ici 2040.

(DREES. L'état de santé de la population en France. Etudes et résultats, février 2008)

650 millions de personnes

vivent avec un handicap et

1 personne sur 4 a une personne handicapée dans son entourage.

(OMS)

Les grandes entreprises françaises du CAC 40 ne comprennent aujourd'hui que

10% de femmes

dans leurs instances de décision.

(Observatoire des inégalités)

1 enfant sur 10

se sent harcelé à l'école.

(Observatoire international de la violence à l'école, UNICEF)

À VOS AGENDAS !

23 septembre

Journée nationale du refus de l'échec scolaire

1^{er} jeudi post vacances de la Toussaint

Journée nationale « non au harcèlement »

16 novembre

Journée mondiale pour la tolérance

3^e semaine de novembre

Semaine de la solidarité internationale

3 décembre

Journée internationale des personnes handicapées

10 décembre

Journée des droits de l'Homme

11 décembre

Journée mondiale du bénévolat

REMERCIEMENTS

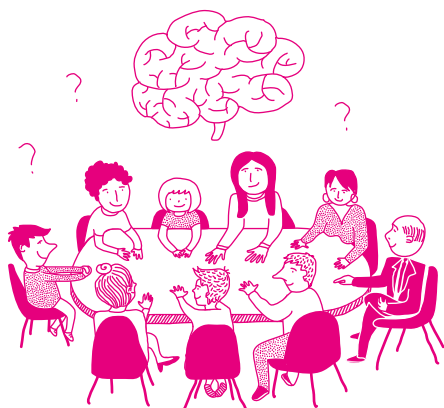


Toute notre reconnaissance et nos remerciements pour leur contribution à l'élaboration de ce manuel à :

Sandrine Bouyjou-Cendrier Animatrice du Réseau Ecorce – Échanges pour la cohérence et la réflexion dans les centres d'éducation à l'environnement	Jean-Luc Fessard Secrétaire général Association Bon pour le Climat	Marc Lorcy Conseiller Principal d'Education en lycée	Gisèle Vergnes Ancienne chargée de mission enseignement et recherche Ministère de l'agriculture Ancienne experte éducation à l'environnement Commission Européenne
Laurence Caradec-Argoud Responsable projet relais de proximité Eco-Emballages	Thérèse Giordano Coordinatrice Enseignement initial et supérieur ADEME	Jean-Christophe Marche Coordinateur Education à l'Environnement Eurométropole de Strasbourg	Philippe Viard Directeur d'école primaire
Virginie Dupuis Chef de projets Ecofolio	Michelle Jouhaneau Chargée de l'Éducation au développement durable Ministère de l'Écologie, de l'Énergie et de la Mer	Pierre Roussel Président Office International de l'Eau	Elise Wone Responsable pédagogique de l'axe Éducation - Dispositifs et innovations pédagogiques Réseau Ecole et Nature
Antoine Evennou Chargé de mission Santé, Sanitaire et Social MGEN	Marie-Armelle Larroche Chargée de projet actions pédagogiques UNICEF	Jean-Michel Valantin Haut fonctionnaire au développement durable Conseiller du Directeur général de l'enseignement scolaire Ministère de l'Education nationale	
	Ugo Leenhardt Professeur de collègue		

Nous tenons également à remercier tous les correspondants Eco-Ecole, équipes pédagogiques et techniques, partenaires locaux et élèves des établissements en démarche pour les projets qu'ils mènent et leurs retours enrichissants qui nous permettent de faire évoluer nos outils et notre accompagnement.

Enfin, merci à tous les partenaires qui ont, à un moment ou à un autre, contribué au développement du programme grâce à leur expertise, leur engagement et leur disponibilité.



RÉUNIR LE COMITÉ DE PILOTAGE

Force d'impulsion du projet Eco-Ecole, le comité de pilotage est garant du bon déroulement de la démarche et de chacune des étapes de la méthodologie.

Il se réunit à intervalles réguliers (cf. « Les grandes étapes de votre projet » dans les fiches « L'essentiel avant de vous lancer ») pour définir les orientations du projet et prendre les décisions de façon démocratique.

OUVERT À TOUTES LES PARTIES

PRENANTES DE L'ÉTABLISSEMENT,

le comité de pilotage est appelé à regrouper des représentants :

- ④ d'élèves de différents niveaux ;
- ④ du personnel enseignant et non-enseignant de l'établissement ;
- ④ de la direction ;
- ④ des parents d'élèves ;
- ④ d'élus et de partenaires locaux (associations, organismes publics ou privés intervenant dans le champ de l'éducation au développement durable, etc.).

IL N'EST PAS IMPÉRATIF DE RÉUNIR TOUS

CES PARTICIPANTS DÈS LE DÉBUT DU PROJET.

Au démarrage, il pourra s'agir de quelques enseignants et élèves auxquels se joignent le directeur, des parents d'élèves, etc. Le comité s'étoffera progressivement pour donner toute son envergure à votre projet.

Pour cela, communiquez simplement et concrètement sur les objectifs de votre projet, dès sa mise en œuvre. Insistez sur les bénéfices d'un tel projet (cf. « L'essentiel avant de vous lancer ») et mettez en avant sa médiatisation. N'hésitez pas à prendre le temps de discuter individuellement avec les personnes que vous souhaitez voir participer au comité de pilotage pour qu'elles comprennent l'intérêt de leur participation. Enfin, renouvelez vos demandes si elles restent sans suite au départ.

LE COMITÉ DE PILOTAGE PEUT PRENDRE

DIFFÉRENTES FORMES,

à vous de définir celle qui convient le mieux à votre projet.

À titre d'exemple :

- ④ il peut être organisé à l'occasion du Conseil d'établissement et/ou du Conseil d'élèves ;
- ④ des sous-comités ou des groupes de travail plus restreints et qui se réunissent plus souvent, pourront être chargés de missions spécifiques ;
- ④ un atelier ou un club pourra se constituer, rassemblant les élèves les plus motivés.

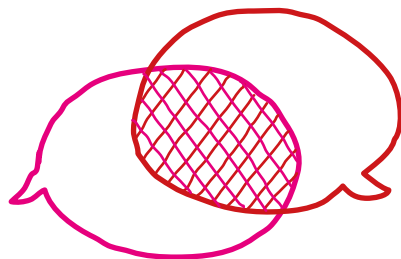
Dans tous les cas, veillez à ce que l'ensemble des parties prenantes de l'établissement soit régulièrement informé des avancées du projet (par le biais d'un panneau d'affichage dédié par exemple).

GARDER DES TRACES ÉCRITES

Rédiger un compte-rendu, même bref, après chaque réunion du comité de pilotage est essentiel afin de conserver la mémoire de ce qui a été fait. Si l'équipe pédagogique de l'établissement est renouvelée, elle pourra ainsi prendre connaissance de l'historique des projets. C'est aussi indispensable pour communiquer les avancées du projet à l'ensemble des acteurs de l'établissement, notamment ceux absents lors des réunions. Pour vous y aider, vous trouverez dans la fiche suivante une trame de compte-rendu vierge.

RÉUNIR UN COMITÉ DE PILOTAGE

témoignage



« À l'issue de présentations du programme Eco-Ecole effectuées dans les classes, devant le conseil municipal, le conseil de classe et une Communauté de communes très coopérative, des représentants de chaque partie prenante ont été choisis pour former le comité de pilotage. Six parents ont également proposé d'y participer.

Un après-midi banalisé a permis aux élèves de réaliser le diagnostic. À la suite de quoi, une première réunion rassemblant tous les membres du comité de suivi a permis d'élaborer un plan d'actions axé sur la réduction de la masse des déchets produits au sein de l'école. Très rapidement, les élèves ont proposé d'eux-mêmes les diverses actions à mener suite au diagnostic, et sont devenus les moteurs du projet. Ainsi impliqués ils sont restés motivés, répétant les "éco-gestes" à la maison et au-delà. Parfois, des questions administratives ont limité certaines actions, ce qui a étonné les élèves, qui pensaient toujours de manière "pratique".

Durant les réunions du comité, les temps de parole étaient équitablement répartis. L'ambiance était toujours propice aux idées et aux débats constructifs. Quand un projet nécessitait une concertation avec un membre extérieur à l'école, une délégation du comité se formait pour porter la voix de l'établissement.

Après la première réunion du comité de suivi en novembre, deux autres ont été planifiées : en janvier, pour un bilan intermédiaire et en avril, pour le bilan final avant la demande de la labellisation. »

Un directeur d'école
dans les Deux-Sèvres

1

GOVERNANCE AU SEIN DU COMITÉ DE PILOTAGE : CLÉS DE RÉUSSITE

Les membres du comité de pilotage sont susceptibles de refléter une grande diversité d'objectifs, de représentations et d'intérêts, ce qui peut être source d'obstacles et d'incompréhensions. Grâce à ces quelques éléments, vous pouvez transformer ces différences en complémentarité et en faire de véritables leviers d'actions !

CRÉER UNE ATMOSPHÈRE CONVIVIALE ET DE CONFIANCE

La diversité des profils enrichit le projet. Chacun doit se sentir connu et reconnu dans sa participation. Prenez donc le temps de faire un tour de table pour vous présenter, y compris sous un angle personnel (pourquoi pas vos loisirs, vos passions, etc.). Invitez chacun à exprimer sa motivation dans le projet et accueillez positivement et avec bienveillance les contraintes, peurs et obstacles des autres.

IDENTIFIER ET ACCUEILLIR LES PROBLÉMATIQUES PROPRES À CHACUN

Chacun vient autour de la table avec des contraintes et problématiques qui sont propres à sa fonction. La bonne compréhension de ces différents enjeux par le comité permettra d'envisager collectivement des solutions qui satisferont chacun.

RÉPARTIR LES RESPONSABILITÉS

Sans cantonner les membres du comité dans un rôle défini, il est important qu'en début de chaque réunion chacun sache ce qu'il a à faire. Identifiez un animateur qui conduira la réunion de manière participative et interactive. Un « gardien du temps » sera chargé de contrôler l'heure et de répartir les temps de parole afin d'éviter les débordements. Enfin, un rapporteur prendra des notes sur les échanges et en fera la synthèse au comité en fin de réunion pour valider le compte-rendu. Sur la base du volontariat, veillez à changer les rôles d'une réunion à l'autre. Par ailleurs, ils ne doivent pas entraver leur participation aux échanges.

PARTAGER UN MÊME NIVEAU D'INFORMATION

Pour pouvoir s'exprimer en toute confiance, il est important que chaque membre du comité de pilotage ait un même accès aux informations sur le projet. Prenez le temps, si nécessaire, de rappeler les objectifs du projet et les dernières avancées, notamment si certains membres étaient absents lors des réunions précédentes. Diffuser systématiquement un compte-rendu permet aussi d'atteindre cet objectif.

RESPECTER ET ÉCOUTER LA PAROLE D'AUTRUI

Certains sont plus à l'aise à l'oral et peuvent de ce fait monopoliser la parole. Le comité doit donc s'organiser de manière à ce que tout le monde s'exprime. L'animateur peut par exemple instaurer un ordre de parole et un temps défini. Quelques règles simples permettent aussi d'augmenter la qualité et le respect de l'écoute : personne ne coupe la parole (ou ne parle à son voisin) lorsque quelqu'un s'exprime !

REDOUBLER D'ATTENTION À LA PLACE ACCORDÉE AUX ÉLÈVES

Plus que quiconque, les élèves peuvent se sentir impressionnés dans une réunion avec des adultes. Organiser leur temps de parole, pratiquer une écoute sincère, demander régulièrement leurs avis... sont autant de pistes pour faire d'eux des membres du comité de pilotage à part entière. Pensez aussi à adapter votre vocabulaire si nécessaire afin d'assurer leur compréhension.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Fondées sur l'expérience des acteurs de terrain, le Réseau Ecole et Nature met à disposition de tous des fiches pratiques sur l'organisation et l'animation de réunions afin de les rendre les plus participatives et démocratiques possibles, tout en y ajoutant rigueur et efficacité.

Retrouvez-les sur : <http://ecole-et-nature.org/demo-part>

Une fois rédigé, pensez à diffuser votre compte-rendu à l'ensemble des acteurs du projet (enseignants, élèves, représentant de la collectivité territoriale, partenaires locaux, etc.) ainsi qu'aux absents.



COMPTE-RENDU COMITÉ DE PILOTAGE ECO-ECOLE N° _____

DATE : _____

PARTICIPANTS INVITÉS

ADULTES (nom + fonction)

Présents

ÉLÈVES (nom + niveau)

Présents

_____	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>

ORDRE DU JOUR

- _____
- _____
- _____
- _____

Rédigez un bref
compte-rendu des
échanges et des
décisions qui ont
été actées.

DATE DU PROCHAIN COMITÉ : _____



RÉALISER LE DIAGNOSTIC

Avant d'agir sur le fonctionnement de l'établissement et sa gestion, il importe de connaître et de bien comprendre sa situation initiale en matière de développement durable.

La phase de diagnostic vous invite donc à vous pencher sur cette question vis-à-vis du thème choisi.

DESTINÉ À DEVENIR UN DOCUMENT DE RÉFÉRENCE POUR LA SUITE DU PROJET,

le diagnostic est conduit collectivement avec des élèves et n'est en aucun cas l'affaire d'une seule personne. Il constitue un point de départ pour le dialogue entre les différents acteurs du projet. Les réponses au diagnostic sont partagées et discutées au sein du comité de pilotage pour envisager des pistes d'amélioration.

LES ÉLÈVES, ACTEURS DU DIAGNOSTIC

Les élèves participent activement avec leurs enseignants à la conduite du diagnostic. Leur donner cette responsabilité renforcera leur implication dans le projet. Chaque question peut-être mise à profit par les enseignants dans le cadre d'une éducation au développement durable très concrète de leurs élèves.

S'IL EST BIEN MENÉ, LE DIAGNOSTIC VOUS OUVRIRA DES PISTES DE RÉFLEXION

concrètes et fécondes. Il importe donc d'y apporter la plus grande attention. Cet état des lieux vous permettra d'identifier vos axes de travail et de préparer votre plan d'action (cf. « Définir et mettre en œuvre le plan d'action »). Vous pourrez ainsi définir vos priorités en ayant une vue d'ensemble de la gestion et du fonctionnement de l'établissement scolaire en lien avec le thème de votre projet.

Par ailleurs, afin de mesurer l'impact de vos actions (cf. « Mesurer et évaluer »), il est nécessaire d'identifier dès cette étape de diagnostic, des indicateurs d'évaluation

pertinents et facilement accessibles. Pensez également à réaliser une première mesure qui sera le point de départ pour l'évaluation de votre projet. Le concours des agents d'entretien et des services techniques municipaux vous sera précieux pour obtenir certaines informations (factures, relevés des compteurs, etc.).

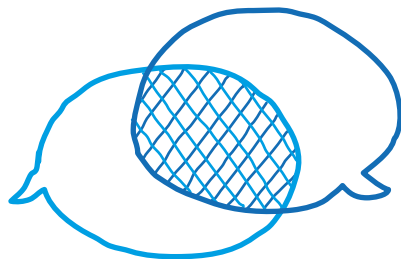
Les grilles de questions proposées ci-après ont pour objectif de susciter un questionnement sur le fonctionnement de l'établissement scolaire en matière d'alimentation, de biodiversité, de déchets, d'eau, d'énergie et de solidarités, mais aussi sur les usages, les habitudes des uns et des autres, les économies réalisables et les améliorations possibles. Peut-être trouverez-vous d'autres questions pertinentes au regard de votre situation locale ?

CRÉEZ VOTRE PROPRE DIAGNOSTIC

Les grilles de diagnostic proposées dans ce manuel ne sont qu'un modèle. N'hésitez pas à la transformer selon vos besoins et le niveau des élèves, en ajoutant ou en supprimant des questions par exemple. Vous pouvez également décider de ne traiter qu'un seul des aspects du thème choisi. Vous trouverez des exemples de grilles de diagnostic réalisées par d'autres établissements scolaires sur le site Internet dans la rubrique « Téléchargements ».

VOTRE PROJET ECO-ECOLE NE SERA PAS JUGÉ SUR LA SITUATION RÉVÉLÉE PAR LE DIAGNOSTIC.

Seules compteront les actions entreprises après le démarrage du projet et leur cohérence au regard de ce dernier. Il convient donc de réaliser cette phase avec honnêteté pour définir des axes de travail pertinents et motivants pour les participants au projet.



« Pour analyser la situation de départ nous avons réalisé un diagnostic en plusieurs étapes.

Dans un premier temps, un questionnaire proposé aux élèves nous a permis d'évaluer précisément leurs représentations de la notion de solidarité. Nous avons par exemple constaté que 55 % d'entre eux estimaient n'avoir jamais été solidaires envers une autre personne.

Puis nous avons travaillé ensemble sur la grille de diagnostic du Manuel Eco-Ecole, avant que l'établissement entier (collège, lycée, personnels technique et de restauration) ne mène une réflexion collective sur les solidarités dans le cadre de la pastorale familiale. Ces deux étapes nous ont permis de remarquer que si le fonctionnement de notre établissement intégrait déjà quelques actions favorisant la solidarité (soutien scolaire, activités entre élèves de différentes classes, etc.), de nombreux éléments pouvaient être améliorés (respect de la différence, solidarité entre les élèves, ouverture de l'établissement sur l'extérieur, etc.).

A partir de ces constats, nous avons pu définir un plan d'action. Dans le cadre de la pastorale de l'école, nous avons sensibilisé les élèves aux valeurs d'entraide, de partage et de vivre ensemble. Parallèlement, le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement est intervenu sur la répartition des richesses mondiales et les inégalités Nord/Sud. Ensuite, les élèves se sont organisés en binômes de travail pour favoriser l'entraide en classe et ont mis en place des ateliers pour partager leurs talents.

A la fin de l'année scolaire, le même questionnaire nous a permis de mesurer l'impact de nos actions. Nous avons par exemple été ravis de constater que désormais, 100 % des élèves de primaire estimaient avoir été solidaires envers quelqu'un. »

**Les membres du comité de pilotage
d'un groupe scolaire en Isère**

Dès l'étape de diagnostic, pensez à identifier des indicateurs d'évaluation qui vous permettront de mesurer l'impact de vos actions. Pour cela, réalisez une mesure initiale de votre indicateur, afin de pouvoir effectuer une comparaison « avant/après » et ainsi connaître la portée réelle de votre action (cf. « Mesurer et évaluer »).



2

GRILLE DE DIAGNOSTIC ALIMENTATION



RÉALISÉ LE : _____ PAR : les élèves les enseignants autre(s) : _____

SENSIBILISATION ET COMMUNICATION	OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
1 Avez-vous déjà réalisé des actions en lien avec l'alimentation avec vos élèves (ateliers sur le goût, visites chez des producteurs locaux, sensibilisation à la qualité des produits, etc.) ?				
2 Ces actions s'inscrivent-elles dans le long terme ?				
3 Une réflexion a-t-elle été menée concernant les différentes sources de denrées alimentaires dans votre établissement (restaurant scolaire, goûters des élèves, vente de petits pains, etc.) ?				
4 Incitez-vous les cuisiniers à communiquer sur la composition des plats servis (à l'oral, par voie d'affichage, etc.), notamment auprès des élèves ?				
5 Les menus sont-ils communiqués d'avance aux parents et aux élèves ?				

CONNAISSANCE ET ORIGINE DES PRODUITS	OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
6 Connaissez-vous la provenance des produits servis au restaurant scolaire (locale, industrielle) ?				
7 Connaissez-vous leurs modalités de fabrication (OGM, type d'élevage) ?				
8 Connaissez-vous la signification des labels pouvant figurer sur les produits (biologique, équitable, label de qualité) ?				
9 Les produits de saison sont-ils privilégiés ?				
10 Les produits biologiques sont-ils privilégiés ? Si oui, ponctuellement (journée bio) ou sur le long terme (pain bio toute l'année par exemple) ?				
11 Les approvisionnements du restaurant scolaire sont-ils prioritairement issus d'une production locale ?				

ÉLABORATION DES MENUS	OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
12 Les équipements du restaurant scolaire obligent-ils les cuisiniers à travailler à partir de produits semi élaborés (ayant subi une transformation) qui diminuent leur maîtrise sur ces produits ?				
13 Savez-vous qui sont les personnes chargées de l'élaboration des menus ?				
14 Si vous faites appel à une entreprise privée pour la conception des repas, vous intéressez-vous à la composition des menus ?				

ÉLABORATION DES MENUS		OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
15	Les élèves et/ou les parents sont-ils impliqués dans l'élaboration des menus ?				
16	Proposez-vous des menus adaptés aux personnes végétariennes ou ayant des impératifs alimentaires sanitaires ou religieux ?				
17	Proposez-vous périodiquement des « repas découverte » (végétarien, légumes d'antan, etc.) pour l'ensemble des élèves ?				

ÉQUILIBRE NUTRITIONNEL		OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
18	Avez-vous déjà abordé la notion d'équilibre alimentaire avec vos élèves ?				
19	Faites-vous valider la composition de vos menus par des professionnels de la nutrition ?				
20	Les objectifs nutritionnels fixés par le Haut conseil de la santé publique sont-ils pris en compte ?				
21	Laissez-vous du choix dans les aliments proposés aux élèves ? Si oui, le choix des élèves est-il libre ou orienté (mise en avant d'aliments « sains » par exemple) ?				

DÉROULEMENT DES REPAS		OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
22	Savez-vous quel est le temps consacré à la prise des repas ?				
23	Si oui, ce temps est-il suffisant en rapport avec les recommandations des nutritionnistes (environ 45 minutes) ?				
24	Les repas se déroulent-ils dans un environnement calme et agréable ?				

GESTION DES DÉCHETS		OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
25	Connaissez-vous le volume de ressources alimentaires gaspillé chaque jour au restaurant scolaire ?				
26	Des actions en vue de limiter le gaspillage sont-elles mises en place ?				
27	Des actions en vue de limiter les déchets d'emballages du restaurant scolaire sont-elles mises en place ? (achat de produits sans suremballage ou recyclage par exemple)				
28	Les déchets organiques sont-ils triés et réutilisés (sous forme de compost par exemple) ?				

Une fois le diagnostic réalisé, il est primordial d'en faire le bilan, idéalement avec les membres du comité de pilotage, pour définir vos objectifs et commencer à établir votre plan d'action (cf. « Définir et mettre en œuvre le plan d'action »).

PRINCIPAUX CONSTATS

PISTES D'AMÉLIORATIONS

Reportez ensuite vos pistes d'améliorations dans votre plan d'action.

Dès l'étape de diagnostic, pensez à identifier des indicateurs d'évaluation qui vous permettront de mesurer l'impact de vos actions. Pour cela, réalisez une mesure initiale de votre indicateur, afin de pouvoir effectuer une comparaison « avant/après » et ainsi connaître la portée réelle de votre action (cf. « Mesurer et évaluer »).



2

GRILLE DE DIAGNOSTIC BIODIVERSITÉ



RÉALISÉ LE : _____ PAR : les élèves les enseignants autre(s) : _____

SITUATION DE L'ÉTABLISSEMENT	OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
1 Votre établissement est-il situé dans/près d'un espace naturel ou de sites à la biodiversité spécifique?				
2 L'enceinte de l'établissement est-elle délimitée par une barrière végétale (haie)?				
3 Connaissez-vous la géologie du terrain sur lequel est construit votre établissement?				
4 Connaissez-vous la proportion d'espaces verts dans votre établissement?				
5 Ces espaces sont-ils accessibles aux élèves?				

GESTION / ÉQUIPEMENTS	OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
6 Savez-vous qui est en charge de l'entretien des espaces verts de l'établissement?				
7 Les élèves y participent-ils?				
8 Savez-vous comment sont entretenus ces espaces (techniques, produits utilisés, quantités, arrosage, etc.)?				
9 Les personnes chargées de l'entretien des espaces verts sont-elles formées à la gestion durable de ces espaces?				
10 Lors des achats de l'établissement (bancs, barrières, peintures, etc.), l'origine et les transformations des composants sont-elles pris en compte?				

SENSIBILISATION ET COMMUNICATION	OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
11 Des activités en relation avec la biodiversité (potager, jardin pédagogique, etc.) sont-elles déjà en place?				
12 Si oui, les élèves y sont-ils associés?				
13 Un inventaire des différentes espèces végétales et animales présentes dans l'enceinte de l'établissement a-t-il été réalisé? Par qui?				
14 Les élèves tiennent-ils un carnet de bord d'observation des espèces saisonnières, migratrices?				
15 Avez-vous mis en place un suivi régulier de la biodiversité dans l'établissement (comptage du nombre d'arbres, d'espèces d'oiseaux rencontrées, etc.)?				
16 Communiquez-vous sur les enjeux de la biodiversité au sein et autour de votre établissement (affichage, presse locale)?				

ACCUEIL DES ESPÈCES		OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
17	Des espèces envahissantes ou allergisantes sont-elles présentes dans votre établissement? Si oui, comment les gérez-vous?				
18	Existe-t-il dans l'établissement des installations visant à favoriser l'accueil de diverses espèces (bassin, mare, compost, coins nature)?				
19	Des nichoirs, abris, mangeoires sont-ils en place (oiseaux, écureuils, chauves-souris, hérissons, insectes, etc.)?				
20	Si oui, des moments sont-ils dédiés à l'observation de l'évolution de ces différentes installations?				
21	Avez-vous un arboretum, un verger, ou un potager avec des espèces adaptées à votre région (légumes, fruits, plantes aromatiques, etc.)?				
22	Avez-vous identifié les zones de l'établissement qui pourraient accueillir une biodiversité plus riche?				
23	Savez-vous quelles espèces végétales peuvent favoriser une biodiversité animale plus riche?				

LA BIODIVERSITÉ LOCALE		OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
24	Travaillez-vous en partenariat avec une association de protection de l'environnement, des animaux?				
25	Les élèves connaissent-ils les espèces animales et végétales de votre région?				
26	Certaines sont-elles des espèces menacées, protégées ou migratrices?				
27	Savez-vous quels sont les moyens mis en œuvre localement afin de favoriser et protéger la biodiversité (corridors de biodiversité, réserves naturelles, parcs)?				
28	Connaissez-vous leur fonctionnement?				
29	Connaissez-vous les ressources locales de biodiversité qui ont fait prospérer votre région (agriculture, pêche, élevage)?				

Une fois le diagnostic réalisé, il est primordial d'en faire le bilan, idéalement avec les membres du comité de pilotage, pour définir vos objectifs et commencer à établir votre plan d'action (cf. « Définir et mettre en œuvre le plan d'action »).

PRINCIPAUX CONSTATS

PISTES D'AMÉLIORATIONS

→

→

→

→

→

Reportez ensuite vos pistes d'améliorations dans votre plan d'action.

Dès l'étape de diagnostic, pensez à identifier des indicateurs d'évaluation qui vous permettront de mesurer l'impact de vos actions. Pour cela, réalisez une mesure initiale de votre indicateur, afin de pouvoir effectuer une comparaison « avant/après » et ainsi connaître la portée réelle de votre action (cf. « Mesurer et évaluer »).



2

GRILLE DE DIAGNOSTIC DÉCHETS



RÉALISÉ LE : _____ PAR : les élèves les enseignants autre(s) : _____

CONNAISSANCES DES DÉCHETS PRODUITS DANS L'ÉTABLISSEMENT	OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
1 Pouvez-vous évaluer le volume et/ou la masse totale de déchets produits chaque mois ou chaque année par votre établissement ?				
2 Savez-vous quels types de déchets sont produits par l'établissement et dans quelles proportions ?				
3 Savez-vous quels bâtiments et quelles activités génèrent le plus de déchets ?				
4 Des déchets dangereux sont-ils générés par l'établissement scolaire à travers certaines activités (engrais et pesticides pour l'entretien des espaces verts, peintures, produits d'entretien, laboratoires de SVT et de Physique Chimie, infirmerie...)?				
5 Connaissez-vous la signification des différents logos apposés sur les emballages ?				

ÉQUIPEMENTS	OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
6 Différents types de poubelles / bacs de collecte permettent-ils de trier efficacement les déchets ?				
7 La signalétique est-elle en place, en bon état, claire ?				
8 Y a-t-il suffisamment de poubelles à l'intérieur des bâtiments de l'établissement ?				
9 Sont-elles installées aux bons endroits ?				
10 Y a-t-il suffisamment de poubelles à l'extérieur des bâtiments, dans la cour et aux abords de l'école ?				
11 Sont-elles bien situées ?				

LE PAPIER	OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
12 Connaissez-vous les consignes spécifiques au tri et au recyclage des papiers ?				
13 L'établissement s'approvisionne-t-il en papier recyclé ou issu de forêts gérées de manière durable ?				
14 Les deux faces des feuilles de papier sont-elles utilisées (dans les classes, par le personnel de l'établissement scolaire, etc.) ?				
15 Les archives des documents sont-elles conservées sur supports informatiques plutôt que sur papier ?				
16 Les personnels sont-ils formés à un usage écologique des photocopieurs/imprimantes (impression recto-verso par ex) ?				

MOBILISATION ET INFORMATION		OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
17	Les différents publics de l'établissement sont-ils sensibilisés à la problématique des déchets ?				
18	Sont-ils informés sur la collecte sélective ?				
19	Les poubelles et équipements de tri et de recyclage sont-ils bien identifiés par les élèves ?				
20	Lorsque des achats sont effectués, les déchets qui seront générés sont-ils pris en compte ?				

GESTION DES DÉCHETS		OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
21	L'établissement a-t-il défini une politique claire en matière de gestion des déchets et de lutte contre le gaspillage ? Si oui, est-elle efficace ?				
22	Si oui, quelles sont les principales mesures et sont-elles efficaces ?				
23	Connaissez-vous les différentes filières de récupération et/ou de recyclage (emballages, cartons, papiers, plastiques, métaux, verre, tubes de néons, huiles, piles, déchets électriques et électroniques, cartouches d'encre d'imprimantes et fax, tonner, encombrants, déchets de travaux, déchets verts, etc.) ?				
24	Savez-vous quels types de déchets vous pouvez trier et ce que vous pouvez faire des déchets triés ?				
25	Savez-vous ce que deviennent les différents déchets de l'établissement scolaire ?				
26	La collecte sélective est-elle mise en œuvre conformément aux consignes de votre territoire ?				
27	L'établissement valorise-t-il en interne certains déchets produits (compostage des déchets organiques, réutilisation d'emballages, etc.) ?				
28	Savez-vous à qui vous adresser pour être informés sur la gestion et le tri des déchets dans votre commune ?				

RESTAURANT SCOLAIRE ET GOÛTERS		OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
29	Les différents déchets du réfectoire sont-ils triés ?				
30	Les déchets organiques sont-ils compostés ?				
31	Pour les repas, l'établissement recourt-il à du matériel jetable (vaisselle, verres) ?				
32	Des actions sont-elles entreprises pour réduire les déchets générés par les goûters des élèves (boîtes à goûter, vente de produits non sur-emballés, etc.) ?				

Une fois le diagnostic réalisé, il est primordial d'en faire le bilan, idéalement avec les membres du comité de pilotage, pour définir vos objectifs et commencer à établir votre plan d'action (cf. « définir et mettre en œuvre le plan d'action »).

PRINCIPAUX CONSTATS

PISTES D'AMÉLIORATIONS

Reportez ensuite vos pistes d'améliorations dans votre plan d'action.

Dès l'étape de diagnostic, pensez à identifier des indicateurs d'évaluation qui vous permettront de mesurer l'impact de vos actions. Pour cela, réalisez une mesure initiale de votre indicateur, afin de pouvoir effectuer une comparaison « avant/après » et ainsi connaître la portée réelle de votre action (cf. « Mesurer et évaluer »).



2

GRILLE DE DIAGNOSTIC EAU



RÉALISÉ LE : _____ PAR : les élèves les enseignants autre(s) : _____

CONNAISSANCE DES CONSOMMATIONS	OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
1 Connaissez-vous la consommation d'eau (annuelle ou mensuelle) de l'établissement et le montant de la facture correspondante ?				
2 Y a-t-il des compteurs divisionnaires sur les différents bâtiments ?				
3 Un suivi des consommations d'eau est-il effectué régulièrement en vue de réagir rapidement en cas de fuite ?				
4 Avez-vous identifié les postes, les usages ou les bâtiments les plus consommateurs en eau ?				

MOBILISATION ET INFORMATION	OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
5 Les différents usagers de l'établissement scolaire sont-ils encouragés à économiser l'eau, à éviter de la polluer, à signaler les fuites ou dysfonctionnements éventuels ?				
6 Avez-vous fixé un objectif annuel ou mensuel de réduction des consommations ?				
7 Savez-vous qui est responsable de la gestion de l'eau sur votre territoire ?				
8 Connaissez-vous le circuit de l'eau qui est distribuée dans l'établissement (origine, trajet parcouru, etc.) ?				
9 Connaissez-vous la composition des liquides rejetés par l'établissement scolaire et l'origine des polluants qui s'y trouvent ?				
10 Savez-vous ce que devient l'eau après son usage dans l'établissement ?				
11 Savez-vous de quoi se compose le prix de l'eau ?				

FONCTIONNEMENT DE L'INSTALLATION DE DISTRIBUTION	OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
12 Le bon fonctionnement de l'installation de distribution d'eau est-il contrôlé régulièrement ?				
13 Combien de temps s'écoule entre le moment où une fuite est constatée (chasses d'eau ou tuyaux défectueux, robinets qui gouttent) et sa réparation ?				
14 Les robinets sont-ils équipés de régulateurs, « mousseurs-aérateurs », mitigeurs, boutons poussoirs, ou toute autre installation visant à économiser l'eau ?				
15 Si oui, ces équipements sont-ils correctement réglés (débit d'eau correct au regard de la norme de l'équipement) ?				

FONCTIONNEMENT DE L'INSTALLATION DE DISTRIBUTION	OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
16 Les chasses d'eau des toilettes libèrent-elles un volume d'eau adapté (moins de 6 litres)?				

LES USAGES DE L'EAU	OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
17 Existe-t-il des équipements de récupération de l'eau de pluie au sein de l'établissement?				
18 Si oui, cette eau est-elle utilisée pour le nettoyage des espaces extérieurs ou pour arroser les plantes et espaces verts?				
19 Les plantes et espaces verts de l'école sont-ils arrosés grâce à un goutte-à-goutte automatisé?				
20 L'arrosage des espaces verts a-t-il lieu en soirée ou la nuit pour éviter que l'eau ne s'évapore?				
21 Les espèces végétales présentes dans l'établissement sont-elles adaptées au climat?				
22 L'établissement utilise-t-il des appareils (ménagers ou autres) économes en eau?				

LA QUALITÉ DE L'EAU	OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
23 Connaissez-vous la qualité de l'eau distribuée dans l'école?				
24 Si non, savez-vous à qui vous adresser pour connaître sa qualité?				
25 Choisissez-vous des produits d'entretien respectueux de l'environnement (biodégradables, sans composés dangereux ou polluants)?				
26 Êtes-vous vigilants à ne pas rejeter les huiles, les graisses ou des produits dangereux (white spirit, peintures, solvants, eau de javel, piles électriques, etc.) dans le circuit d'évacuation des eaux usées?				
27 Si oui, ces produits sont-ils collectés puis déposés à la déchetterie de votre commune?				
28 Connaissez-vous la qualité des cours d'eau et des étendues d'eau proches de l'établissement?				
29 Si non, savez-vous à qui vous adresser pour connaître leur qualité ou pour signaler une pollution que vous observez?				

Une fois le diagnostic réalisé, il est primordial d'en faire le bilan, idéalement avec les membres du comité de pilotage, pour définir vos objectifs et commencer à établir votre plan d'action (cf. « Définir et mettre en œuvre le plan d'action »).

PRINCIPAUX CONSTATS

PISTES D'AMÉLIORATIONS

_____	→	_____
_____	→	_____
_____	→	_____
_____	→	_____
_____	→	_____
_____	→	_____
_____	→	_____
_____	→	_____
_____	→	_____

Reportez ensuite vos pistes d'améliorations dans votre plan d'action.

Dès l'étape de diagnostic, pensez à identifier des indicateurs d'évaluation qui vous permettront de mesurer l'impact de vos actions. Pour cela, réalisez une mesure initiale de votre indicateur, afin de pouvoir effectuer une comparaison « avant/après » et ainsi connaître la portée réelle de votre action (cf. « Mesurer et évaluer »).



2

GRILLE DE DIAGNOSTIC ÉNERGIE



RÉALISÉ LE : _____ PAR : les élèves les enseignants autre(s) : _____

CONNAISSANCE DES CONSOMMATIONS	OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
1 Connaissez-vous l'énergie (fioul, gaz, électricité, géothermie, solaire, bois, réseaux de chaleur mixte, etc.) utilisée pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire dans les bâtiments ?				
2 Connaissez-vous les besoins en énergie (consommation annuelle, mensuelle) de l'établissement et savez-vous les interpréter ?				
3 Connaissez-vous le montant des factures relatives aux énergies consommées dans l'établissement ?				
4 Des compteurs divisionnaires sont-ils installés sur les différents bâtiments ?				
5 Avez-vous identifié les postes, les usages, ou les bâtiments les plus consommateurs d'énergie ?				
6 Savez-vous comment est produite l'énergie consommée dans l'école et le trajet qu'elle parcourt depuis son lieu de production ?				
7 L'établissement s'approvisionne-t-il en énergies renouvelables ou en produit-il ?				

MOBILISATION ET INFORMATION	OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
8 Avez-vous fixé un objectif annuel ou mensuel de réduction des consommations ?				
9 Les différents usagers de l'établissement sont-ils encouragés à économiser l'énergie et à éviter les gaspillages ?				
10 Quelqu'un est-il chargé d'alerter les services concernés lorsqu'un dysfonctionnement est constaté sur les matériels consommant de l'énergie, et de s'assurer de la résolution rapide du problème ?				

CHAUFFAGE, EAU CHAUDE ET ISOLATION	OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
11 Vous êtes-vous déjà renseignés sur l'efficacité énergétique de l'installation de chauffage et/ou de production d'eau chaude de l'école ?				
12 Un thermicien est-il chargé d'optimiser son fonctionnement ?				
13 Vous êtes-vous déjà renseignés sur les différents modes de chauffage existants ?				
14 L'établissement est-il équipé d'un dispositif de régulation du chauffage en fonction du jour et de la nuit, des jours de la semaine ?				

CHAUFFAGE, EAU CHAUDE ET ISOLATION	OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
15 Si oui, son réglage est-il adéquat?				
16 Y a-t-il suffisamment d'espace autour des radiateurs pour permettre à l'air chaud de circuler?				
17 La température de l'eau chaude est-elle adéquate?				
18 Les fenêtres sont-elles équipées de double vitrage?				
19 Si non, des rideaux couvrant largement la surface de la fenêtre, jusqu'au sol et en largeur, sont-ils tirés la nuit (ou les volets fermés)?				
20 Les portes qui donnent sur l'extérieur sont-elles bien isolées?				
21 Sont-elles systématiquement fermées après le passage?				
22 La climatisation naturelle est-elle optimisée?				
23 Si une climatisation électrique est installée, des stores ou des casquettes architecturales protègent-ils les fenêtres?				

ÉCLAIRAGES	OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
24 La lumière est-elle maintenue éteinte dans les pièces, les classes et les espaces collectifs lorsqu'ils sont vides ou lorsque la lumière du jour est suffisante?				
25 Existe-t-il des dispositifs d'éclairage automatique en fonction de la présence ou non de personnes dans les lieux de passage (sanitaires, couloirs, etc.)?				
26 L'établissement est-il équipé en ampoules économes en énergie lorsque c'est opportun?				

APPAREILS ÉLECTRIQUES ET NOUVELLES TECHNOLOGIES	OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
27 Les appareils électriques et électroniques sont-ils choisis en fonction de leur efficacité énergétique?				
28 Les ordinateurs, télévisions, vidéo-projecteurs, photocopieurs et autres équipements de bureautique sont-ils complètement éteints (et pas en mode veille) lorsqu'ils ne sont pas utilisés?				
29 Les usagers sont-ils sensibilisés à la gestion du stockage de courriels (tri régulier, ne conserver que les messages importants, etc.)?				
30 Les documents transmis par voie numérique sont-ils optimisés de manière à limiter le temps de lecture à l'écran (contenu clair, concis, rapide à lire)?				
31 Une attention est-elle portée au poids des documents en pièce-jointe (envoi de fichiers compressés, images et PDF basse résolution, lien hypertexte à la place d'un document, etc.)?				

Une fois le diagnostic réalisé, il est primordial d'en faire le bilan, idéalement avec les membres du comité de pilotage, pour définir vos objectifs et commencer à établir votre plan d'action (cf. « Définir et mettre en œuvre le plan d'action »).

PRINCIPAUX CONSTATS

PISTES D'AMÉLIORATIONS



Reportez ensuite vos pistes d'améliorations dans votre plan d'action.

Dès l'étape de diagnostic, pensez à identifier des indicateurs d'évaluation qui vous permettront de mesurer l'impact de vos actions. Pour cela, réalisez une mesure initiale de votre indicateur, afin de pouvoir effectuer une comparaison « avant/après » et ainsi connaître la portée réelle de votre action (cf. « Mesurer et évaluer »).



2

GRILLE DE DIAGNOSTIC SANTÉ



RÉALISÉ LE : _____ PAR : les élèves les enseignants autre(s) : _____

SITUATION DE L'ÉTABLISSEMENT ET SENSIBILISATION	OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
1 Les horaires de l'infirmierie sont-ils connus de tous?				
2 Les consignes de sécurité et médicales en cas d'urgence sont-elles clairement affichées dans un endroit accessible à tous?				
3 Une formation aux premiers secours est-elle proposée aux différents usagers de l'établissement (enseignants, élèves, etc.)?				
4 Un CESC (comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté) est-il mis en place au sein de votre collège ou de votre lycée?				

QUALITÉ DE L'AIR	OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
5 Connaissez-vous les principales sources de pollution de l'air intérieur?				
6 L'établissement dispose-t-il d'un système de ventilation mécanique contrôlée (VMC)? Est-il régulièrement entretenu?				
7 Les locaux (salles de classes, bureaux, etc.) sont-ils aérés de manière régulière?				
8 Une réflexion a-t-elle été menée sur l'achat de fournitures scolaires non polluantes?				
9 Connaissez-vous la composition des produits d'entretien utilisés dans l'établissement? Est-elle prise en compte avant l'achat (choix de produits « sains »)?				
10 Lors de travaux, les matériaux et fournitures employés (vernis, peintures, etc.) sont-ils choisis en fonction de leur teneur en produits nocifs?				
11 Des espèces allergisantes sont-elles présentes au sein de l'établissement?				
12 Des produits phytosanitaires sont-ils employés lors de l'entretien des espaces verts situés au sein ou à proximité de l'établissement?				

CONFORT	OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
13 Quelles sont les principales sources de bruit au sein de l'établissement (équipements, usagers, etc.)?				
14 Avez-vous déjà procédé à des mesures des niveaux sonores dans les différents lieux de vie de l'établissement (à l'aide d'un sonomètre par exemple)?				
15 Avez-vous déjà eu des retours de la part des usagers de l'établissement quant à des niveaux sonores trop élevés?				

CONFORT		OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
16	Des améliorations en rapport avec le cadre de vie dans l'établissement (peintures, plantations, décoration, etc.) sont-elles réalisées régulièrement?				
17	L'établissement est-il parfois sujet à des dégradations volontaires (fenêtres brisées, graffitis, etc.)?				
18	L'éclairage naturel est-il favorisé au sein de l'établissement (dans les salles de classe, dans les couloirs, etc.)?				
19	Les salles de classes sont-elles aménagées de manière ergonomique (disposition du mobilier, facilité d'accès au matériel, etc.)?				
20	Les usagers de l'établissement ont-ils la possibilité de modifier cet aménagement en fonction des activités de la classe (travail en groupe, etc.)?				
21	Le mobilier est-il adaptable aux différentes morphologies des usagers (réglage en hauteur des bureaux, des chaises, etc.)?				
22	Des actions sont-elles menées pour diminuer le poids des sacs et cartables des élèves (dématérialisation, partage des livres, etc.)?				

ACTIVITÉS PHYSIQUES ET VITALITÉ		OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
23	De sorties scolaires ou séjours en milieu naturel sont-ils proposés aux élèves?				
24	Des espaces de détente et de convivialité sont-ils accessibles aux élèves au sein de l'établissement?				
25	Existe-t-il des espaces de détente et de convivialité dédiés au personnel de l'établissement?				
26	Des moments de détente et de relaxation sont-ils proposés aux différents usagers de l'établissement?				
27	Au-delà des enseignements proposés, les usagers de l'établissement ont-ils la possibilité de pratiquer une activité physique (lors des récréations par exemple)?				
28	Les usagers de l'établissement sont-ils sensibilisés à l'importance de pratiquer une activité physique au quotidien (par exemple, prendre les escaliers plutôt que l'ascenseur)?				
29	Les usagers de l'établissement sont-ils sensibilisés à l'importance du sommeil et du respect des rythmes de chacun?				

ALIMENTATION ET SANTÉ

Référez-vous à la grille de diagnostic Alimentation, notamment les questions 1 à 5, 10 et 19 à 25

CLIMAT SCOLAIRE

Référez-vous à la grille de diagnostic Solidarités, notamment les questions 4 à 21

Une fois le diagnostic réalisé, il est primordial d'en faire le bilan, idéalement avec les membres du comité de pilotage, pour définir vos objectifs et commencer à établir votre plan d'action (cf. « Définir et mettre en œuvre le plan d'action »).

PRINCIPAUX CONSTATS

PISTES D'AMÉLIORATIONS

→ _____

→ _____

Reportez ensuite vos pistes d'améliorations dans votre plan d'action.

Dès l'étape de diagnostic, pensez à identifier des indicateurs d'évaluation qui vous permettront de mesurer l'impact de vos actions. Pour cela, réalisez une mesure initiale de votre indicateur, afin de pouvoir effectuer une comparaison « avant/après » et ainsi connaître la portée réelle de votre action (cf. « Mesurer et évaluer »).



2

GRILLE DE DIAGNOSTIC SOLIDARITÉS



RÉALISÉ LE : _____ PAR : les élèves les enseignants autre(s) : _____

RÉFLEXION ET SENSIBILISATION	OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
1 L'établissement mène-t-il déjà des actions de solidarité ?				
2 Les différents membres de l'établissement ont-ils été invités à une réflexion sur la notion de solidarité dans et en dehors de l'établissement ?				
3 Existe-t-il un règlement intérieur de l'établissement ? Si oui, est-il connu de tous (élèves, parents, enseignants) ?				
4 Du temps est-il prévu pour l'accueil de nouveaux élèves, leur famille, nouveaux enseignants, personnels administratifs et techniques ?				

PÉDAGOGIE ET ÉCOUTE DES ÉLÈVES	OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
5 Un(e) assistant(e) social(e) et/ou un(e) psychologue a-t-il/elle une permanence dans l'établissement ?				
6 Y a-t-il des lieux et/ou temps dédiés pour permettre aux élèves en difficulté de s'exprimer ?				
7 Les personnels enseignants ont-ils connaissance de techniques de gestion de situations d'agressivité ou de conflit (communication non violente ou empathique) ?				
8 L'établissement propose-t-il des conseils d'élèves ?				

ENTRAIDE ET ÉCHANGES ENTRE USAGERS	OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
9 Des outils sont-ils dédiés à la communication des informations au sein de l'établissement (panneaux d'affichage, écrans d'accueil, etc.) ?				
10 L'établissement dispose-t-il d'un foyer socio-éducatif et/ou d'associations remplissant les mêmes objectifs ?				
11 Lors des heures de permanence ou de l'accompagnement éducatif, l'entraide entre élèves pour leurs devoirs est-elle favorisée ?				
12 Les élèves en difficulté ont-ils accès à un accompagnement éducatif (tutorat, soutien scolaire, activités sportives et culturelles, etc.) ?				
13 Existe-t-il des activités entre les élèves de différentes classes et/ou de niveaux différents ?				
14 Y a-t-il des clubs au sein de l'établissement qui favorisent les liens entre élèves et entre élèves et enseignants ?				
15 Des temps sont-ils consacrés aux échanges entre élèves, enseignants et personnels administratifs ?				

DISCRIMINATION ET RÉOLUTION DES CONFLITS	OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
16 Des propos ou actes relatifs à de la discrimination sont-ils source de violence entre les élèves?				
17 L'établissement propose-t-il des situations qui permettent aux élèves et adultes d'apprendre des différentes cultures?				
18 Une réflexion est-elle menée pour permettre aux élèves et enseignants d'identifier et faire évoluer les préjugés liés aux discriminations?				
19 Un plan de prévention des violences et du harcèlement est-il mis en place?				
20 De manière générale, existe-t-il des protocoles de gestion des conflits entre les différents usagers de l'établissement (entre élèves, entre enseignants, entre élèves et enseignants, entre parents et enseignants, etc.)?				

HANDICAP	OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
21 L'établissement est-il en mesure d'accueillir des personnes ayant un handicap? Si oui, est-il adapté à tous types de handicap?				
22 Existe-t-il un accueil individualisé (PAI) pour les élèves atteints de maladies chroniques ou en situation de handicap?				
23 Si l'établissement comprend une classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) ou SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté), les autres élèves sont-ils informés des spécificités de ces classes?				

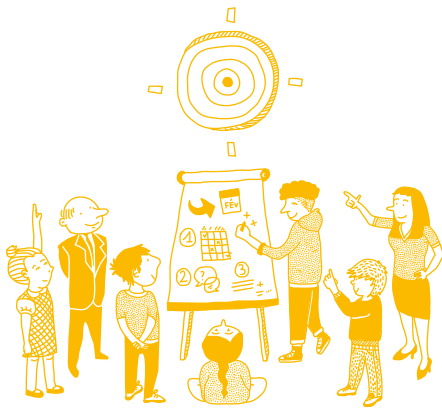
OUVERTURE VERS L'EXTÉRIEUR	OUI	NON	Commentaires	Indicateur / Mesure initiale
24 L'établissement est-il en lien avec d'autres établissements scolaires de la ville?				
25 Y a-t-il des échanges avec des structures sociales ou médico-sociales à proximité (maison de retraite, établissement d'éducation spécialisée, de réinsertion, hôpital, etc.)?				
26 Les parents participent-ils à la vie de l'établissement?				
27 L'établissement entretient-il un lien avec les riverains?				
28 Êtes-vous engagés dans des actions de solidarité avec les acteurs économiques locaux (artisans, agriculteurs, commerçants, industriels, etc.)?				
29 Avez-vous déjà mené une action de solidarité avec un pays étranger?				
30 Entretenez-vous un jumelage ou une correspondance avec un établissement à l'étranger?				

Une fois le diagnostic réalisé, il est primordial d'en faire le bilan, idéalement avec les membres du comité de pilotage, pour définir vos objectifs et commencer à établir votre plan d'action (cf. « Définir et mettre en œuvre le plan d'action »).

PRINCIPAUX CONSTATS

PISTES D'AMÉLIORATIONS

Reportez ensuite vos pistes d'améliorations dans votre plan d'action.



DÉFINIR ET METTRE EN ŒUVRE LE PLAN D'ACTION

C'est en s'appuyant sur les pistes d'améliorations identifiées lors du diagnostic que le comité de pilotage imaginera, discutera et choisira les réalisations visant à améliorer le fonctionnement et la gestion de l'établissement vis-à-vis de la thématique choisie.

3

POUR DÉFINIR AVEC PERTINENCE

LES PRIORITÉS DE VOTRE PLAN D'ACTION,

essayez d'extraire de votre diagnostic des pistes de travail accessibles et réalistes. Nous vous recommandons vivement de définir des objectifs pragmatiques et réalisables, car il pourrait être démobilisant pour tous les participants d'échouer du fait d'objectifs trop ambitieux.

COMBIEN D' ACTIONS ?

Combien votre plan doit-il proposer d'actions ? Il n'y a pas de règles en la matière. C'est davantage la pertinence des actions réalisées au regard du diagnostic et leur ampleur au sein de l'établissement qui feront le succès de votre projet. Visez plutôt la qualité que la quantité ! Retrouvez des exemples d'actions sur notre site Internet www.eco-ecole.org dans la rubrique « Exemples de projets », ainsi que des exemples de plans d'actions dans l'espace participants.

TRAVAILLEZ DE FAÇON CONCERTÉE

avec une vision claire des objectifs de chacun. Il est important d'écouter et de comprendre la diversité des points de vue qui ne manqueront pas de s'exprimer quand il s'agira de définir les actions à réaliser et leur priorité. Pensez à associer les élèves à la réflexion, leurs idées pourraient bien vous surprendre !

LE PANEL DES ACTIONS RÉALISABLES

EST LARGE.

Les témoignages présentés dans ce manuel (au verso de chacune des fiches méthodologiques) n'en sont que des illustrations partielles. Rappelez-vous

que votre plan d'action doit comporter des actions de modification qui améliorent de façon durable le fonctionnement, et la gestion de l'établissement et des actions de sensibilisation qui viennent les soutenir.

LA RÉUSSITE DE VOTRE PROJET NE

SE MESURERA PAS AUX FRAIS ENGAGÉS.

Si certaines actions peuvent s'avérer coûteuses ou nécessiter de lourds travaux (par exemple : améliorer l'isolation des bâtiments), d'autres permettent d'améliorer durablement le fonctionnement de l'établissement sans pour autant nécessiter de dépense (par exemple : mise en place de tutorat entre élèves).

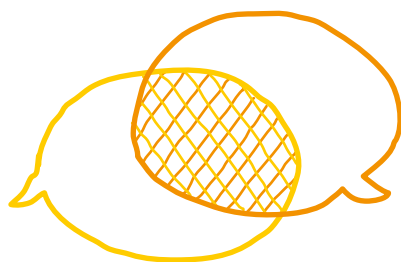
De la même manière, certaines actions peuvent apporter des améliorations importantes mais sont invisibles (par exemple : réduire le débit des robinets d'eau). Dans ce cas, veillez à bien communiquer pour expliquer vos choix et les valoriser. Inversement, certaines actions ont un impact modéré mais une grande lisibilité ! Trouvez un équilibre pour conduire à la fois des actions de fond et des actions de démonstration.

IMMORTALISEZ VOS ACTIONS

Prenez des photos ou vidéos de votre projet tout au long de l'année (lors de vos réunions, sorties, réalisations d'actions, etc.) afin d'en garder des traces. Pensez à faire signer l'autorisation de diffusion, disponible dans l'onglet « Impliquer tout l'établissement et la communauté » avant de transmettre ces documents à l'équipe Eco-Ecole. Vous pourrez également les envoyer à la presse locale pour illustrer un article sur votre projet par exemple ou au Jury Eco-Ecole pour appuyer votre demande de labellisation.

DÉFINIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN D'ACTION

témoignage



« Après avoir formé notre comité de pilotage, composé d'élèves, de la direction, d'enseignants, d'associations, du responsable environnement de la Mairie et de parents d'élèves, nous avons réalisé un état des lieux de la biodiversité. Notre constat : malgré la présence d'arbres, le lycée n'est pas propice à la nidification.

Nous nous sommes donc lancés dans la construction et l'installation de 20 nichoirs à mésanges, hirondelles et chauve-souris ! En mai, pour la journée de l'environnement, nous avons partagé notre expérience en animant nous-mêmes des ateliers pour les élèves de primaire de toute la ville. Ensemble, nous avons fabriqué plus de 90 nichoirs pour équiper les écoles de la ville !

Un vrai projet boule de neige, puisque certains ont fabriqué des nichoirs chez eux grâce aux plans de fabrication et à la plaquette d'aide à l'installation et l'entretien que nous avons créés et diffusés ! Pour observer les oiseaux sans les déranger, nous avons équipé nos nichoirs d'un système vidéo.

Les abeilles ont aussi notre soutien : nous avons construit des ruches pour le jardin associatif de la commune, avec un enseignant formé à l'apiculture. Et nous avons créé des refuges pour les autres insectes pollinisateurs. Le bois utilisé provenait de chutes de fabrication d'une menuiserie locale. »

Les élèves d'un lycée professionnel
du Pas-de-Calais

Reportez dans la 1^{re} colonne les pistes d'améliorations identifiées lors de l'étape de diagnostic puis indiquez les actions correspondantes prévues. Pensez à classer vos actions afin d'identifier celles à réaliser en priorité. Pensez également à actualiser régulièrement la colonne «État de l'action», notamment avant de valider votre demande de labellisation.



ÉLÉMENT DU DOSSIER
DE LABELLISATION,
TÉLÉCHARGEABLE* SUR
WWW.ECO-ECOLE.ORG

PLAN D'ACTION

DATE D'ÉLABORATION : _____ PAR : les élèves les enseignants autre(s) : _____

1. ACTIONS DE MODIFICATION DU FONCTIONNEMENT ET DE LA GESTION DE L'ÉTABLISSEMENT

Pistes d'améliorations	Actions prévues et lieux ciblés	Priorité	Référent(s) de l'action et participant(s)	Moyens à mobiliser (matériels, humains, financiers)	Date de réalisation prévue	État de l'action (à venir / en cours / réalisée / ajournée)
Exemple : Faire des économies d'énergie	Mise en place d'un dispositif de régulation du chauffage	1	M... , gestionnaire Elèves de 6 ^e B		Du 04 au 08 janvier 2016	À venir

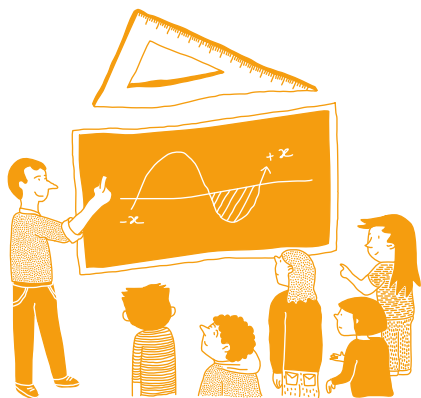
PLAN D'ACTION

DATE D'ÉLABORATION : _____

PAR : les élèves les enseignants autre(s) : _____

2. ACTIONS DE SENSIBILISATION DES DIFFÉRENTES PARTIES PRENANTES

Pistes d'améliorations	Actions prévues et publics ciblés	Priorité	Référent(s) de l'action et participant(s)	Moyens à mobiliser (matériels, humains, financiers)	Date de réalisation prévue	État de l'action (à venir / en cours / réalisée / ajournée)
Exemple : Faire des économies d'énergie	Animation sur le changement climatique pour les élèves de cycle 3	1	Mme... , enseignante Mme... , animatrice de l'association... Élèves de cycle 3	Table + chaises	01 / 10 / 2015	En cours



MESURER ET ÉVALUER

Pour savoir si vous avez atteint les objectifs de votre plan d'action, il convient de suivre et de mesurer vos avancées.

Les résultats de cette évaluation ne doivent en aucun cas mener à pointer du doigt des responsabilités individuelles. Le comité de pilotage, organise et accompagne collectivement l'évaluation comme il le fait pour toutes les étapes du projet.

LORS DE LA PHASE DE DIAGNOSTIC,

vous avez identifié, pour chacune de vos actions, des indicateurs d'évaluation et réalisé une mesure initiale. En réalisant une mesure finale après l'échéance de votre action et en comparant les deux, vous aurez ainsi une vision claire et précise de l'impact de votre action. Pour cela servez-vous du tableau proposé sur la fiche suivante.

QUE MESURER ?

Le panel des données quantifiables pour votre évaluation est large et directement lié au thème de votre projet : accueil de nouvelles espèces, économies d'eau, volumes de déchets recyclés, nombre d'élèves bénéficiant du tutorat, proportion d'aliments biologiques au restaurant scolaire, économies d'énergie, proportion d'élèves impliqués, sommes économisées, etc. Pour pouvoir comparer vos résultats, pensez à commencer vos mesures avant la mise en œuvre des actions !

PAR AILLEURS, UNE ÉVALUATION CONTINUE EST UTILE À DOUBLE TITRE :

elle vous permet de connaître la portée réelle de vos actions mais aussi de corriger vos orientations en cours d'année si nécessaire.

Une évaluation globale du projet à la fin de chaque année peut également être pertinente afin de prendre du recul sur la façon dont votre projet s'est déroulé à toutes les étapes. La fiche suivante vous apportera quelques pistes de réflexion.

SE FIXER DES OBJECTIFS

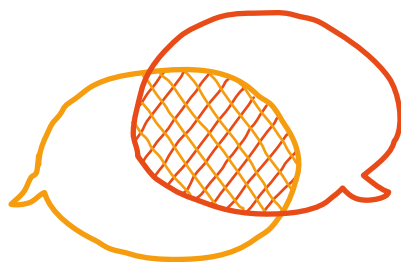
L'étude nationale Eco-Ecole a permis de mettre en évidence quelques chiffres-clés sur les améliorations possibles et économies réalisées dans le cadre de projets Eco-Ecole. Ces éléments vous permettront de vous situer par rapport à la moyenne des Eco-Ecoles labellisées en France, et pourquoi pas de vous fixer des objectifs à atteindre ? *Pour plus de détails, retrouvez le rapport complet de l'étude ainsi que l'infographie des principaux résultats sur notre site www.eco-ecole.org.*

L'ÉVALUATION EST AUSSI UN FORMIDABLE OUTIL POUR INFORMER

tous les acteurs du projet et de la communauté au sens large de l'évolution de votre projet. Communiquez vos résultats sur un panneau clairement exposé aux endroits stratégiques de l'établissement (hall d'entrée ou accueil par exemple). Produisez des données chiffrées, des graphiques simples et lisibles par tous et des témoignages des participants au projet de l'établissement. Utilisez toutes les occasions d'afficher vos réussites, vous contribuerez à entretenir la dynamique du projet et favoriserez son appropriation par chacun.

LAISSEZ-VOUS GUIDER !

Pour vous aider à mesurer l'impact de vos actions, des guides thématiques ont été créés à l'occasion de l'étude nationale Eco-Ecole (réalisée en 2014). Ils vous apportent des informations pour vous aider à récupérer des données quantitatives (où, comment, auprès de qui ?) utiles pour cette étape. *Vous pouvez les retrouver dans l'espace participants de notre site Internet www.eco-ecole.org.*



« Alertée par la sécheresse qui a touché le sud de l'île de la Réunion l'année dernière, l'école primaire a décidé d'approfondir la thématique de l'eau pour essayer d'économiser au maximum cette ressource si précieuse.

Elle s'est tournée vers notre Mairie afin que l'on puisse travailler main dans la main pour atteindre cet objectif. La collectivité, par ailleurs fortement engagée dans une démarche de développement durable depuis plusieurs années, a répondu favorablement à cette sollicitation et de nombreuses actions ont été entreprises.

Les services communaux ont fourni les factures de consommation d'eau à l'école afin que les élèves et les enseignants évaluent le volume économisé grâce aux actions mises en place. Une affiche indiquant la consommation mensuelle d'eau a été créée et exposée.

De plus, une cellule «Veille et fuite d'eau», composée de membres de l'équipe municipale et des éco-délégués a été mise en place. Son rôle consiste à relever tous les mois le compteur d'eau de l'école afin de déceler un niveau de consommation anormalement élevé. Le cas échéant, l'équipe analyse les circuits d'eau et si une fuite est identifiée, la Mairie est alertée et met en place une procédure de réparation.

Au final, les actions de l'école ont débouché sur une économie de 371m³ d'eau et de 452,62€. Elles ont également permis de sensibiliser les acteurs de la communauté éducative, les agents communaux, les parents d'élèves, etc. Forte de cette expérience, la Mairie a encouragé les autres établissements scolaires de sa commune à développer des actions similaires. »

**Le Maire-adjoint délégué à la Vie Éducative
d'une commune de la Réunion**

Dans la colonne « mesure initiale », reportez la mesure réalisée lors de l'étape de diagnostic. Dans la colonne « bilan », effectuez la différence entre la mesure initiale et la mesure finale. Les « mesures en cours d'action » pourront vous être utiles pour mesurer la bonne avancée de votre action et procéder à des réajustements si nécessaire (par exemple : organiser une nouvelle campagne de communication).

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION DES ACTIONS

RÉALISÉ LE : _____ PAR : les élèves les enseignants autre(s) : _____

Action évaluée	Indicateur retenu (pensez à préciser l'unité de mesure)	Mesure initiale (réalisée à l'étape de diagnostic)	Mesure (s) en cours d'action	Mesure finale (réalisée une fois l'action achevée)	Bilan (en %)
Ex. : Mise en place d'un dispositif de régulation du chauffage	Montant de la facture d'électricité (en €)	DATE : 01/09/15 600 €	DATE : 01/11/15 610 € DATE : 01/01/16 590 €	DATE : 01/03/16 510 €	-180 € soit une économie de 15 %
Ex. : Plantation d'une haie fleurie	Nombre d'arbres dans l'établissement (unité)	DATE : 01/10/15 5 arbres		DATE : 01/06/16 11 arbres	+ 6 arbres soit une amélioration de 220%
		DATE :		DATE :	
		DATE :		DATE :	
		DATE :		DATE :	
		DATE :		DATE :	
		DATE :		DATE :	

La fin de l'année est l'occasion de réaliser un bilan de votre projet Eco-Ecole avec l'ensemble des acteurs du projet, par exemple à l'occasion de la dernière réunion du comité de pilotage. Cela vous permettra d'identifier d'éventuels obstacles rencontrés pendant l'année et les facteurs de réussite de votre projet. Vous pourrez ensuite travailler à optimiser la poursuite du projet ensemble.

BILAN ANNUEL DU PROJET

QUESTIONS	RÉPONSES / PISTES D'AMÉLIORATION
Les enjeux, objectifs et fonctionnement du projet Eco-Ecole ont-ils été clairs et identifiés par tous ?	
Le comité de pilotage s'est-il régulièrement réuni au cours de l'année ?	
Le comité de pilotage a-t-il permis un pilotage collectif et concerté du projet ?	
Le diagnostic a-t-il permis d'identifier des axes de travail pertinents ?	
Le diagnostic a-t-il permis de définir des indicateurs chiffrés pour évaluer les actions ?	
Les actions prioritaires définies dans le plan d'action ont-elles pu être réalisées ?	
Le projet a-t-il permis d'améliorer le fonctionnement et la gestion de l'établissement ?	
Le thème de travail de l'année a-t-il été suffisamment approfondi ?	
Comment la pérennisation des actions engagées cette année est-elle envisagée ?	
Des liens ont-ils été faits de façon régulière entre le projet et les différents enseignements ?	
Les élèves ont-ils joué un rôle moteur dans le projet ?	
La majorité des enseignants s'est-elle impliquée dans le projet ?	
Des parents d'élèves se sont-ils investis dans le projet ?	
Des partenaires locaux (collectivité, associations, entreprises, fournisseurs et prestataires, etc.) se sont-ils mobilisés à vos côtés ?	

Entrez ici les éventuelles autres questions soulevées par le comité de pilotage :

QUESTIONS	RÉPONSES / PISTES D'AMÉLIORATION



ÉTABLIR DES LIENS AVEC LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES

Les enseignants s'impliquent dans le projet par une démarche pédagogique qui est à la fois transversale, interdisciplinaire et disciplinaire, tant au primaire qu'au collège et au lycée général, technique et professionnel.

Chaque étape du projet peut ainsi être mise à profit dans les disciplines enseignées, ce qui contribue à le rendre vivant tout au long de l'année et favorise l'implication des élèves et des enseignants.

VOTRE PROJET ECO-ECOLE VIENT AINSI

ILLUSTRE LES ENSEIGNEMENTS

disciplinaires et les rendre plus concrets. De la même manière, les enseignements permettent un éclairage particulier sur certains aspects du projet. Ce dernier, dans sa globalité et sa transversalité, bénéficie par ailleurs de la transmission des connaissances et des compétences enseignées.

PAR EXEMPLE, DEMANDER AUX ÉLÈVES

DE RÉDIGER LES COMPTES RENDUS

du comité de pilotage pourra être un bon exercice de synthèse en Français, tandis que créer une mare pédagogique vous permettra d'aborder différentes notions comme les interactions entre les êtres vivants et leur environnement par exemple.

NE VOUS LIMITEZ PAS À QUELQUES

DISCIPLINES!

Il est possible de trouver les espaces pour valoriser le projet dans chacun des enseignements disciplinaires de l'établissement. Les deux sites ci-dessous pourront vous inspirer :

📍 **Le portail national Eduscol** présente de nombreuses pistes et ressources en matière d'éducation au développement durable pour les enseignants du primaire et du secondaire : <http://eduscol.education.fr/> (rubrique « Établissements et vie scolaire » puis « Éducation au développement durable »).

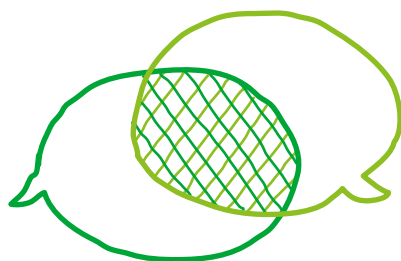
📍 **Le site Internet du Canopé Amiens**, pôle national de compétence Education au développement durable, met également à disposition de la communauté éducative des contenus scientifiques validés et des ressources pédagogiques liés au thème du développement durable et à son enseignement : <http://crdp.ac-amiens.fr/edd2/>.

LE CADRE OFFICIEL

La circulaire du 4 février 2015, relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires pour la période 2015-2018, définit les objectifs de l'intégration de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des programmes et établissements scolaires. Elle met notamment l'accent sur l'approche interdisciplinaire du développement durable et son inscription dans les projets d'établissements. Elle met aussi en avant l'utilisation de ressources pédagogiques adaptées pour favoriser l'insertion des thèmes et des enjeux de l'environnement et du développement durable au sein du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et des programmes d'enseignement. Les établissements sont également incités à s'engager dans un projet de développement durable fondé sur la mise en œuvre d'un projet établissant une continuité entre les enseignements, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire tout en s'ouvrant sur l'extérieur par le partenariat. *Retrouvez le texte dans son intégralité sur notre site www.eco-ecole.org, rubrique « Textes de référence ».*

ÉTABLIR DES LIENS AVEC LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES

témoignage



« Après cinq années de labellisation, notre collège a choisi d'approfondir la thématique des énergies. Afin de favoriser l'implication des élèves mais également pour rendre notre projet plus vivant, nous nous sommes concertés pour créer des liens entre les étapes du projet et le programme scolaire. Tous les niveaux ont donc participé à des activités en classe en rapport avec notre thématique.

En technologie, les élèves de sixième ont construit des véhicules électriques miniatures. S'en est suivie une grande course qui a réuni l'ensemble du collège. Un agréable moment de détente et de convivialité où crissements de pneus rimaient avec zéro dégagement de CO₂! Les troisièmes quant à eux ont construit une petite éolienne et des panneaux solaires qui alimentent le portail électrique du collège.

En français, les cinquièmes ont travaillé avec le musée de la poste pour étudier d'un point de vue historique l'impact énergétique des systèmes utilisés pour acheminer les lettres depuis les pigeons voyageurs jusqu'aux avions. Ce travail a ensuite été valorisé au CDI.

Avec les professeurs de SVT et de physique, les quatrièmes ont participé à une conférence sur les énergies fossiles qui s'est prolongée par un débat entre élèves et experts de ce domaine.

Toutes ces activités ont permis aux élèves de s'approprier davantage les enjeux relatifs à notre thématique tout en étant actifs dans leur apprentissage. Pour illustrer toutes ces prises de conscience, nous avons proposé à chaque élève du collège de participer à un concours de poésie sur le thème des énergies en fin d'année. Une occasion de plus de relier le projet aux matières enseignées. »

Les professeurs
d'un collège de Seine-et-Marne

5

Voici quelques exemples d'activités (liste non-exhaustive) qui peuvent être réalisées en classe dans les différents enseignements disciplinaires. À vous de les adapter au niveau des élèves dont vous avez la charge ainsi qu'aux éléments du programme de l'année.

Vous pouvez retrouver davantage d'exemples d'activités et de liens avec les disciplines enseignées sur notre site www.eco-ecole.org rubrique « [exemples de projets](#) ».

QUELQUES EXEMPLES...

ALIMENTATION



Arts plastiques

Après avoir étudié les peintures d'Arcimboldo, invitez les élèves à peindre ou dessiner des personnages élaborés à partir d'assemblage d'aliments composant un repas équilibré.

Géographie

Étudiez le flux des denrées alimentaires à travers le monde afin de mieux cerner l'origine de certains aliments. Plus localement, vous pouvez étudier leur trajet jusqu'au restaurant scolaire.

BIODIVERSITÉ



Informatique

Réalisez des courbes ou graphiques sur l'évolution d'une espèce dans le temps ou en fonction d'autres facteurs.

Mathématiques

Illustrez certains calculs (volumes, surface, pourcentages, kilogrammes, équations, etc.) avec des exemples au sein de l'établissement ou à proximité (par exemple : combien d'abeilles sont nécessaires pour satisfaire ma consommation de miel annuelle?).

DÉCHETS



Enseignement moral et civique

Réalisez un sondage d'opinion sur le tri et analysez ses résultats.

Sciences

Étudiez la décomposition des déchets organiques, à travers des expériences : enterrez différents types de déchets et observez leur dégradation (ou son absence !).

ÉNERGIE



Géographie

Comparez les sources et ressources en énergie en France ou dans d'autres pays (lieux de production, réserves, échanges internationaux d'énergie, etc.), mais aussi au niveau local.

Langues

Réalisez un petit dictionnaire de l'énergie pour approfondir son champ lexical.

EAU



Histoire

Étudiez l'importance de l'eau dans l'histoire des peuples et des civilisations, dans la politique et l'économie modernes.

Technologie

Réalisez un plan des circuits d'eau dans l'établissement, en matérialisant les tuyaux d'eau chaude ou d'évacuation des eaux usées, les chauffe-eau, les radiateurs, le réseau séparatif pluvial. Cela pourra être l'occasion d'étudier les matériaux des tuyaux, la manière de les assembler, leur répartition, etc.

SANTÉ



Éducation physique et sportive

Apprenez les postures et gestes adaptés pour limiter l'apparition de douleurs (techniques de lever et de port de charges) lors de l'installation de matériel.

Sciences de la Vie et de la Terre

Étudiez le fonctionnement du système cardiorespiratoire, les besoins du corps en dioxygène selon les activités réalisées (repos, effort musculaire...) et les impacts de la pollution de l'air sur l'organisme.

SOLIDARITÉS



Français

Pratiquez les techniques de l'argumentation en organisant un débat autour du thème des solidarités (existe-t-il une ou plusieurs forme(s) de solidarité(s)? Est-ce important d'être solidaire? Tout le monde peut-il être solidaire?). Cet exercice permet également à chacun d'être dans une démarche de solidarité en apprenant à écouter et à respecter les différents points de vue.



IMPLIQUER TOUT L'ÉTABLISSEMENT ET LA COMMUNAUTÉ

L'un de vos objectifs dans le cadre du programme Eco-Ecole est d'impliquer le plus grand nombre d'acteurs dans le projet. Celui-ci est amené à rayonner dans l'établissement et au-delà de ses murs.

Enseignants, élèves, parents, élus, représentants de la collectivité gestionnaire ou de l'organisme de gestion, associations locales, etc. C'est leur mobilisation qui fera le succès de votre projet et leur diversité, sa richesse.

VOUS POUVEZ COMMENCER PAR PRÉSENTER LA DÉMARCHE ECO-ECOLE

autour de vous. Pour obtenir l'adhésion du plus grand nombre, il est essentiel que chacun sache en quoi consiste le projet et quels sont ses objectifs. N'hésitez pas à célébrer et marquer chaque réussite du projet. Ceux qui y ont participé s'en trouveront valorisés et encouragés.

Informez toutes les personnes extérieures qui pourraient s'impliquer à vos côtés. Pourquoi ne pas créer un journal, une lettre d'information sur papier recyclé, un blog ou encore communiquer dans le bulletin municipal ? Dans tous les cas, produisez une information régulière qui montre que le projet vit !

Vous trouverez sur notre site Internet, dans la rubrique « Ressources » des outils de présentation du programme : affiches, diaporamas, clips vidéo, etc.

PARTAGER L'ENVIE D'AGIR

Communiquez sur vos actions et vos résultats mais aussi sur vos motivations ! En découvrant votre enthousiasme et en comprenant pourquoi vous menez ce projet, d'autres auront envie de se mobiliser à vos côtés. L'organisation d'une journée d'action, pour contribuer aux objectifs du projet, permet également d'informer et d'impliquer le plus grand nombre.

UTILISEZ DES MESSAGES POSITIFS, SIMPLES ET CLAIRS

pour toucher un large public. Les éco-délégués peuvent aussi avoir un rôle d'ambassadeur du projet. Idéalement, un panneau d'information réservé au projet sera accessible à tous (dans le hall de l'établissement par exemple) et sa réalisation pourra être confiée aux élèves.

PENSEZ À ADAPTER LES MOYENS DE COMMUNICATION À VOTRE CIBLE

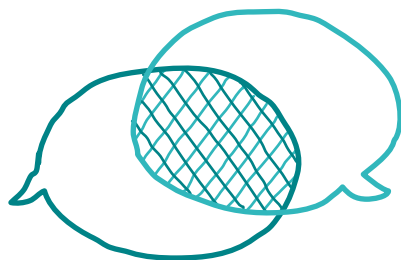
et notamment à l'âge des élèves. De jeunes enfants seront plus attentifs à des affiches colorées et ludiques ainsi qu'aux informations transmises par leurs enseignants, des collégiens et lycéens seront davantage interpellés par des mails, sites Internet, blogs voire par l'envoi de SMS ciblés (testé et approuvé par certains établissements!).

COMMENT FAIRE, CONCRÈTEMENT ?

Une manière de mobiliser tout le monde est d'intégrer le programme Eco-Ecole dans le projet d'école ou d'établissement. Ceci peut se faire en le reliant à des thèmes déjà définis comme la citoyenneté, le respect de l'autre, la protection de l'environnement, l'éducation à l'environnement, le respect de l'espace urbain ou du paysage. Vous renforcerez ainsi la cohérence et l'appui pédagogique du projet au sein de l'établissement scolaire.

L'OBTENTION ET LE MAINTIEN DU LABEL NÉCESSITENT UNE LARGE MOBILISATION.

N'hésitez pas à le rappeler (cf. « Obtenir le label ») ! Même si le label n'est pas la véritable fin du projet (l'important est ce que vous réaliserez), c'est un outil qui donnera une légitimité à votre action. Son obtention est un objectif stimulant et sera une reconnaissance pour tous ceux qui se seront engagés dans le projet.



« Les habitants de notre petite commune sont habitués à suivre les projets de l'école. Ainsi, lorsque les maîtresses ont proposé un projet sur l'alimentation, tout le monde s'est senti concerné. Notre Relais local Eco-Ecole, les habitants, les parents, les conseillers municipaux et moi-même avons participé aux réunions du comité de pilotage.

Afin de sensibiliser les enfants, les groupes alimentaires et le goût ont été étudiés en classe. Ils sont aussi allés faire les vendanges chez un habitant de la commune et leur propre pain à la boulangerie du village. Une diététicienne est intervenue dans les classes pour rappeler l'importance des fruits et légumes de saison et un dentiste a orienté son intervention sur le bon choix des aliments. Ils ont ainsi appris que le fruit qui donne le plus de carie est... la banane!

Nous avons la chance d'avoir une cuisinière qui s'approvisionne autant que possible auprès de producteurs locaux et/ou bio et qui prépare les repas sur place. Grâce à cela, les enfants ont pu composer et déguster leurs propres menus, une fois par mois. Avec les enseignants, ils ont aménagé un petit potager bio et réalisé un jeu de 7 familles des aliments.

En définitive, ce projet de l'école sur l'alimentation a permis de fédérer les habitants, de faire connaître les associations locales et d'apprendre à chacun à manger mieux pour un corps sain et à acheter mieux pour une terre saine. »

Le Maire
d'un village du Gers

AUTORISATION D'EXPLOITATION DE CAPTATION ET DE DIFFUSION

Teragir est une association à but non lucratif qui développe des programmes d'éducation à l'environnement et au développement durable dans différents domaines.

L'établissement dans (ou avec) lequel vous travaillez / où est scolarisé votre enfant est inscrit au programme Eco-Ecole, qui permet à tous les participants et les partenaires d'un établissement scolaire, de construire un projet environnemental concret pour le lieu de vie qu'ils partagent. Afin de valoriser le travail mené dans le réseau des Eco-Ecoles en France, Teragir

est régulièrement amené à communiquer sur les projets engagés.

Dans un but strictement pédagogique ou éducatif, à des fins non commerciales, et sous réserve de préserver l'intimité de la vie privée de l'élève, Teragir, ses partenaires et / ou des médias vont être amenés à utiliser, à reproduire et / ou à diffuser certaines des photographies, enregistrements sonores, vidéos ou créations (dessins, écrits, photographies et toutes sortes de réalisations intellectuelles) de votre enfant.

SI L'AUTORISATION VOUS CONCERNE (PERSONNE MAJEURE), COMPLÉTEZ CI-DESSOUS :

Je soussigné (e) M. / Mme _____

Demeurant _____

SI L'AUTORISATION CONCERNE UNE PERSONNE MINEURE DONT VOUS AVEZ LA RESPONSABILITÉ :

Nous soussignons, Mme _____, mère et M. _____, père

ou je soussigné(e) M. / Mme _____, tuteur / tutrice

de l'élève : PRÉNOM _____ NOM _____

ÂGÉ(E) DE _____ ET DEMEURANT _____

REPRÉSENTATIONS PHOTOGRAPHIQUES, VIDÉOS ET / OU ENREGISTREMENTS SONORES

En application de l'article 9 du code civil,

("chacun a droit au respect de sa vie privée..." , "...toute personne peut interdire la reproduction de ses traits..." , "... c'est à celui qui reproduit l'image d'apporter la preuve de l'autorisation...")

j'autorise Teragir, au travers de son programme Eco-Ecole, sans contrepartie financière, à effectuer ou utiliser certaines des représentations photographiques, vidéos de mon enfant et/ou enregistrements sonores de sa voix et à les diffuser :

Sur Internet OUI NON
Sur tout support numérique..... OUI NON
Sur tout support papier..... OUI NON
Sur grand écran dans toute
manifestation scolaire ou culturelle..... OUI NON

Ces photographies, vidéos et/ou enregistrements sonores seront accompagnés d'une légende ne communiquant aucune information susceptible de rendre identifiable l'enfant et sa famille (nom, adresse...). En cas de refus de votre part, les photos et/ou vidéos ne pourraient être utilisées qu'en rendant l'enfant impossible à identifier (gommage des traits du visage par un logiciel de retouche d'images).

CRÉATIONS DE FORMES ORIGINALES (DESSINS, ÉCRITS, PHOTOGRAPHIES

OU TOUTES SORTES DE RÉALISATIONS)

En application de l'article 121-2 du code de la propriété intellectuelle

(« l'auteur jouit du droit au respect de son nom, de sa qualité et de son oeuvre.

Ce droit est attaché à sa personne. Il est perpétuel, inaliénable et imprescriptible... »),

j'autorise Teragir, au travers de son programme Eco-Ecole, à utiliser les créations de mon enfant sans contrepartie financière et pour la durée des droits d'auteur :

- Sur Internet OUI NON
Sur tout support numérique..... OUI NON
Sur tout support papier..... OUI NON
Sur grand écran dans toute
manifestation scolaire ou culturelle..... OUI NON

Cette autorisation de diffusion est donnée pour une durée de 10 ans ou jusqu'à l'âge de majorité de l'enfant (18 ans).

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous pouvez à tout moment exercer votre droit de rétractation. Pour cela, vous devez en informer Teragir par écrit à l'adresse suivante :

Teragir/programme Eco-Ecole, 115 rue du Faubourg Poissonnière, 75009 Paris. Pour plus de précision, vous pouvez joindre l'équipe Eco-Ecole au 01 73 77 12 00.

FAIT À : _____

LE : _____

SIGNATURE(S)

précédée(s) de la mention manuscrite

« Lu et approuvé - bon pour accord » :

VALORISER SON PROJET AUPRÈS DES MÉDIAS

Une communication efficace est pensée en amont et se déploie tout au long de l'année lors des temps forts de votre projet.

Envoyer un communiqué de presse aux médias locaux aux moments clés de votre projet valorisera les efforts de tous ceux qui y participent, donnera une image dynamique et positive de votre établissement, servira d'exemple pour sensibiliser les habitants de sa commune d'implantation et d'autres établissements scolaires aux enjeux du développement durable. Voici quelques conseils pour vous aider à sa création :

1^{RE} ÉTAPE : DÉFINIR LE MOMENT FAVORABLE POUR COMMUNIQUER

Par exemple :

- ⑥ Démarrage du projet
- ⑥ Évènement au sein de l'établissement (portes ouvertes, journée à thème, fête de fin d'année, etc.)
- ⑥ Installation d'un nouvel équipement (récupérateur d'eau, double vitrage, etc.)
- ⑥ Obtention du label

2^E ÉTAPE : CRÉER LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE À TRANSMETTRE AU(X) MÉDIA(S)

Si votre établissement scolaire est une Eco-Ecole, un Eco-Collège ou un Eco-Lycée, nous vous invitons à apposer le logo Eco-Ecole, ainsi que celui de votre établissement, dans l'entête de votre communiqué.

Pensez à indiquer l'objet de votre communiqué.

Le journaliste qui recevra le communiqué doit savoir immédiatement de quoi il s'agit. Optez également pour un titre accrocheur, qui donne envie de lire votre communiqué, et qui annonce l'évènement dont il s'agit. Par exemple : L'école xxx a économisé 5000 litres d'eau en 2013-2014 !

Rédigez un texte clair et précis décrivant le projet de votre établissement et titrez chaque paragraphe avec l'idée principale à retenir. Vous pouvez inclure

quelques citations d'enfants participant ou d'autres témoignages.

Précisez en bas de page quelle est la personne que le journaliste peut contacter pour avoir de plus amples informations sur le projet (correspondant Eco-Ecole de l'établissement par exemple). N'hésitez pas à ajouter les coordonnées de l'équipe Eco-Ecole. Les journalistes pourront la solliciter pour avoir davantage d'informations sur le programme au niveau national et international.

Vous pouvez également joindre une photo (en haute définition) illustrant votre projet au journaliste (pensez à lui envoyer une autorisation de diffusion de l'image des personnes photographiées).

3^E ÉTAPE : IDENTIFIEZ LES PRINCIPALES CIBLES

susceptibles de relayer les étapes importantes de votre travail, telles que :

- ⑥ Les correspondants locaux de la presse nationale
- ⑥ Les rédactions de la presse locale (journaux et magazines, télévision, radio)
- ⑥ Le service communication et le secrétariat du Maire pour le journal municipal et le site internet de la mairie
- ⑥ Le service communication du Conseil général ou régional
- ⑥ Le webmaster du site internet de votre académie
- ⑥ Les associations d'éducation à l'environnement et au développement durable situées dans votre département (qui ont souvent une publication papier et/ou une lettre d'information)
- ⑥ La rédaction de France 3, service rédaction locale et service rédaction régionale
- ⑥ Les journaux gratuits distribués dans votre département, s'il y en a

Puis leur diffuser le communiqué de presse.

EXEMPLE DE COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Communiqué de presse de l'école X X X « actions du projet Eco-Ecole »

Le 24 mars 2016

UN PROJET ECO-ECOLE

L'école XXX est inscrite au programme Eco-Ecole depuis deux ans. Il s'agit d'un programme international d'éducation au développement durable qui s'adresse aux écoles élémentaires, collèges et lycées (description ci-jointe).

Ainsi, l'école confirme son engagement pour le développement durable en travaillant durant l'année scolaire 2014/2015 sur le thème des déchets. Depuis la rentrée, tous les élèves, la communauté éducative et les partenaires du projet sont mobilisés pour trier et diminuer les déchets générés par l'école.

DES PARTENAIRES

Pour mettre en place ce projet, l'école a pu apprécier l'aide de la mairie de Blois qui a financé l'achat de deux bacs à compost. L'association « Papier transformé » est venue sensibiliser les élèves au recyclage du papier. Enfin, des parents d'élèves sont venus fabriquer des bacs de tri avec leurs enfants.

DES ACTIONS

Une fois les installations mises en place, les élèves ont illustré le tri des déchets sur des affiches. Chacun a joué le jeu et a trié ses déchets tout en évitant le gâchis. Les goûtes ont changé d'aspect pour éviter le suremballage. Enfin, avec l'aide des enfants, les dames de cantine ont fait du compost ensuite réutilisé dans le potager.

DES RÉSULTATS

Tout au long de l'année, les élèves ont mesuré la masse de déchets produite par l'école. Au bout de huit mois, chacun a pu constater que ses efforts n'ont pas été vains car la quantité a été divisée par deux. Pour fêter ces résultats positifs, l'école organisera un pique-nique « Zéro déchet » à la fin de l'année !

CONTACTS

Mme XXX, Directrice de l'école et correspondante Eco-Ecole
01 02 03 04 05 - xxx@ac-orleans.fr

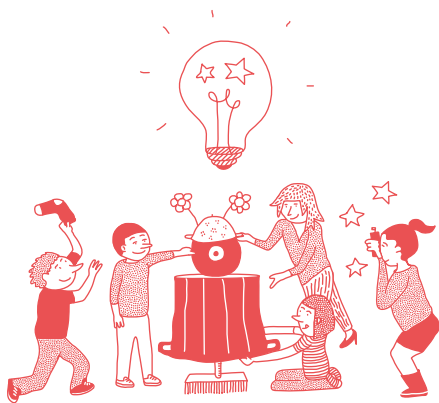
Programme Eco-Ecole : 01 73 77 12 00 - eco-ecole@f3e.org - www.eco-ecole.org
Un programme de Teragir (www.teragir.org)
115 rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris

PRÉSENTEZ LES EFFETS POSITIFS DU PROGRAMME !

En vous appuyant sur les résultats de l'étude nationale Eco-Ecole, diffusés à la rentrée 2014, vous trouverez certainement des éléments pour étoffer votre discours. En voici quelques uns :

- 89% des enseignants disent mieux travailler ensemble grâce à Eco-Ecole.
- 9 établissements sur 10 ont constatés un renforcement des liens entre élèves.
- 8 enseignants sur 10 s'appuient sur Eco-Ecole pour l'apprentissage de nouvelles compétences.
- 3 parents sur 4 ont observé que leur enfant a acquis de nouvelles compétences grâce à Eco-Ecole.
- Toutes les collectivités qui ont répondu déclarent qu'Eco-Ecole donne une image positive de leur territoire.
- 86% des établissements observent une hausse de la motivation des élèves.
- 83% des collectivités estiment qu'Eco-Ecole permet de sensibiliser leurs agents.

Le rapport complet de l'étude ainsi que l'infographie des principaux résultats est également téléchargeable sur notre site www.eco-ecole.org.



S'ENGAGER AVEC CRÉATIVITÉ

La créativité est au cœur du projet Eco-Ecole. Elle s'exprime à toutes les étapes du projet.

Il est possible d'être créatif dès le comité de pilotage, en proposant par exemple l'aménagement en U de la salle ou l'utilisation d'un bâton de parole. Cela permet d'encourager la participation des élèves aux débats et de développer leur confiance en eux.

Le diagnostic peut se faire « en marchant », sous forme d'enquête photographique ou encore en réalisant des interviews sur le modèle d'un reportage journalistique. Et pourquoi ne pas utiliser une boîte à idée pour recueillir les propositions d'actions ou proposer aux élèves de dessiner leur « école de demain » ?

CHAQUE ANNÉE, UNE CRÉATION COLLECTIVE EST RÉALISÉE EN LIEN AVEC LE PROJET.

Elle permet de l'illustrer et d'en garder la mémoire. Faire participer les élèves à son élaboration permet d'ancrer davantage les connaissances acquises durant l'année. Toutes les disciplines peuvent être mises à profit pour réaliser sa mise en forme. Elle peut être évolutive et s'enrichir d'année en année, au fil des projets.

PENSEZ À RENDRE VOTRE CRÉATION VISIBLE AUX YEUX DE TOUS

et à en garder une trace (photo, enregistrement, vidéo...). Joignez ensuite ce support à votre demande de labellisation. (cf. « Obtenir le label »). Il est possible que vous n'ayez pas achevé votre création au moment d'envoyer votre dossier. Dans ce cas, vous pouvez joindre un document en explicitant les réflexions déjà engagées à ce sujet.

FINALISER VOTRE CRÉATION AVANT

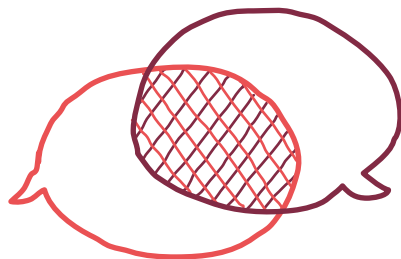
LA FIN DE L'ANNÉE

reste un objectif car cela permet de clôturer le projet sur une note conviviale. En effet sa présentation pourra être l'occasion de célébrer tous ensemble la fin du projet de l'année.

Vous êtes libres de présenter votre création sous la forme que vous souhaitez : plastique, écrite, numérique ou sonore. Laissez parler votre imagination ! Retrouvez des exemples de créations artistique sur notre site Internet www.eco-ecole.org, rubrique « ressources ».

ORGANISEZ UN CONCOURS !

Afin de mobiliser l'ensemble des élèves dans cette étape, chaque classe peut réaliser sa propre création et l'exposer de manière à ce qu'elle soit visible par tous (couloirs, hall d'entrée, etc.). Vous pouvez également organiser un concours ouvert à tous et élire la plus belle création qui sera ensuite valorisée lors de la fête de fin d'année par exemple.



« En tant que Relais local Eco-Ecole, j'ai accompagné l'école dans la mise en place de son projet. Avec l'ensemble de la communauté scolaire, nous nous sommes investis pour instaurer de nombreuses actions. Des fournisseurs locaux ont notamment été sollicités et des repas à thèmes (végétarien, saveurs du monde, zéro déchet, etc.) ont été organisés.

En fin d'année scolaire, les élèves ont réalisé une affiche représentant une pyramide alimentaire agrémentée de personnages colorés symbolisant chaque catégorie d'aliments. Le tout a été affiché bien en vue dans la cantine de l'école. Parallèlement, les élèves ont élaboré un set de table individuel reprenant les couleurs et symboles de la pyramide. Avec l'aide de ces outils, nous leur avons proposé de composer eux-mêmes un petit déjeuner équilibré à base de produits frais et de saison. De petits aimants reprenant le schéma de la pyramide alimentaire ont été réalisés pour que les élèves les ramènent chez eux et les collent sur leur frigo.

Des changements dans les pratiques alimentaires ont été observés à l'école et jusque dans les foyers. Ceux-ci sont souvent impulsés par les enfants qui, à la grande surprise des parents, réclament davantage de légumes, pain frais et fruits de saison. Pour couronner le tout, le conseil municipal a édité un article sur notre projet dans le bulletin local ! »

**Le Relais local Eco-Ecole
d'une école dans l'Orne**

OBTENIR LE LABEL ECO-ECOLE, ECO-COLLÈGE OU ECO-LYCÉE

Véritable source de reconnaissance pour tous les participants au projet, le label apporte de la visibilité et légitime les actions entreprises. Viser le label chaque année, c'est maintenir une dynamique dans le projet. Sa demande n'est pas obligatoire.

Lorsque vous sollicitez la labellisation de votre établissement scolaire, le Jury Eco-Ecole évalue votre projet selon les quatre grands critères ci-dessous :

La mise en œuvre complète des sept étapes de la méthodologie Eco-Ecole au cours de l'année, sur un thème de travail principal.

Ces étapes garantissent la cohérence du projet et le rythme tout au long de l'année. En marge du thème choisi, les établissements peuvent aussi mener des actions relevant d'autres thèmes. Il est cependant plus facile de conduire un projet centré sur un seul thème prioritaire et le Jury Eco-Ecole est attentif au degré d'approfondissement du thème travaillé.

L'implication des élèves à chacune des étapes de la méthodologie.

Il est essentiel que les élèves soient associés à la réflexion et à la prise de décision en ce qui concerne le projet. À ce titre, ils participent aux réunions du comité de pilotage, à la phase de diagnostic, à l'élaboration du plan d'action, à la mise en œuvre des actions, aux relevés d'indicateurs d'évaluation, aux actions de communication autour du projet, à la réalisation de la création artistique...

Bien sûr, le Jury tient également compte des spécificités de chaque établissement scolaire. Par exemple, le degré attendu d'implication des élèves varie selon leur âge, leurs compétences et leur expérience.

Si vous craignez de ne pas remplir ces critères, prenez conseil auprès de l'équipe Eco-Ecole ou de votre Relais local, le cas échéant.

L'obtention du label se matérialise par la réception un drapeau millésimé et d'un diplôme. Les établissements labellisés qui le souhaitent peuvent également acheter une plaque métallique à fixer à l'entrée des bâtiments pour valoriser leur engagement. Enfin, les labellisés sont visibles sur la carte interactive du site www.eco-ecole.org.

Un plan d'action cohérent,

inspiré des constats réalisés lors du diagnostic couplant des actions d'amélioration du fonctionnement de l'établissement à des actions de sensibilisation des différents publics (cf. « Définir et mettre en œuvre le plan d'action »).

Un projet d'envergure

Eco-Ecole est un projet d'établissement : la majorité des classes et des enseignants est invitée à y participer (à différentes échelles et différents moments du projet si nécessaire). Le projet se développe d'abord dans l'enceinte de l'établissement puis rayonne sur son territoire grâce à l'implication des parents d'élèves et d'autres partenaires locaux (collectivité, associations, prestataires et fournisseurs, etc. ; cf. « Impliquer tout l'établissement et la communauté »).

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Une fois labellisés, les établissements scolaires peuvent échanger avec des Eco-Schools situées dans d'autres pays, pour mutualiser leurs expériences, organiser des échanges linguistiques et agir ensemble en faveur du développement durable. Le réseau international des Eco-Schools comprend près de 49 000 établissements répartis dans 62 pays, majoritairement en Europe mais également en Asie, en Afrique et en Amérique. *Retrouvez toutes ces informations sur le site Internet de la Coordination Internationale : www.eco-schools.org.*



PÉRENNISER LE PROJET

Chaque année, les actions mises en place sont intégrées au fonctionnement de l'établissement et perdurent les années suivantes, tandis que de nouvelles actions sont réalisées. L'établissement vise ainsi une amélioration progressive et permanente de son fonctionnement.

Les projets Eco-Ecole s'inscrivent donc dans la durée,

ce qui permet aux générations d'élèves qui se succèdent de bénéficier des actions réalisées. Il est néanmoins nécessaire de sensibiliser les nouveaux publics qui n'ont pas été associés au choix et à la mise en œuvre des actions instaurées. Une information peut être faite en début d'année pour permettre aux nouveaux usagers d'être à leur tour acteurs du fonctionnement durable de leur établissement.

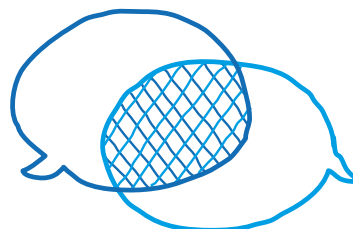
Si tout l'établissement n'est pas mobilisé au lancement du projet,

il est important que son envergure s'élargisse progressivement années après années. Rappelez-vous : Eco-Ecole est un projet commun d'établissement qui doit permettre d'impliquer le plus grand nombre et rayonner à travers toute la communauté éducative !

À chaque rentrée scolaire,

vous serez amenés à confirmer votre participation au programme – via votre espace participant – pour continuer à bénéficier des outils du programme ainsi que de l'accompagnement de l'équipe ou de votre Relais local, le cas échéant.

Si toutefois vous souhaitez arrêter de participer au programme Eco-Ecole ou mettre en pause votre projet, prenez contact avec l'équipe Eco-Ecole ou votre Relais local dès le mois de septembre afin que ces éléments soient pris en compte le plus tôt possible dans l'année.



La réforme des rythmes scolaires dans les établissements du primaire (Décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013) ouvre par ailleurs de nouvelles perspectives de prolongements pour les projets Eco-Ecole. Les temps d'activités périscolaires peuvent être mis à profit pour réaliser des activités qui viendront soutenir et illustrer le projet en impliquant davantage de participants, comme le démontrent les témoignages ci-dessous :

« À l'occasion de la réforme des rythmes scolaires nous sommes passés à la semaine de 4 jours et demi depuis la rentrée 2013. Tous les soirs, pendant 45 minutes, un animateur, souvent secondé par des bénévoles (parents, associations, habitants de la commune, etc.) propose des activités. Ce temps s'est trouvé être un vrai plus pour la mise en place de notre projet Eco-Ecole. »

**Témoignage d'un instituteur
d'une école dans l'Ain**

« Pendant le temps périscolaire, nous nous sommes occupés de notre jardin. On a désherbé, arrosé, planté dans le jardin ce qui était en plantation dans la serre, dégrainé les tournesols, enlevé les gourmands des tomates, récolté des légumes, passé le sarcloir, etc. On a aussi fait de la soupe de potirons, des madeleines aux potirons, etc. Avec le comité de fleurissement, nous avons installé des bouteilles pour arroser durant les vacances et fleuri la place du village. Toujours durant le périscolaire, avec plusieurs associations, nous allons construire un chemin de randonnée qui parlera de la biodiversité. »

Témoignage des élèves de l'école



DEMANDE DE LABELLISATION

La demande de labellisation s'effectue exclusivement en ligne, dans votre espace participant sur le site Internet www.eco-ecole.org. Vous pouvez y accéder grâce aux identifiants créés lors de votre inscription (cf. fiche «[L'essentiel avant de vous lancer](#)»).

Le dépôt des dossiers est ouvert de janvier à avril

afin de vous permettre de compléter progressivement votre demande. Vous avez bien sûr la possibilité de modifier l'ensemble des éléments fournis avant l'envoi définitif au Jury.

Le dossier est constitué des différents éléments proposés dans ce manuel :

- les comptes rendus des réunions de votre comité de pilotage*,
- le diagnostic réalisé en début d'année*,
- le plan d'action de votre projet*,
- le tableau de synthèse de l'évaluation des actions,
- le tableau des activités réalisées en classe,
- le questionnaire de labellisation (voir au verso).

* Ces documents sont obligatoires.

Vous avez également la possibilité d'étoffer votre dossier

en y ajoutant des photos (pensez à joindre les autorisations de diffusion signées), vos différentes productions (cf. «[S'engager avec créativité](#)»), des articles de presse, les liens vers site Internet ou blog de l'établissement, ou tout autre élément que vous jugerez utile pour montrer l'ampleur de votre projet.

Les éléments proposés dans ce manuel remplissent un double rôle :

ils sont à la fois des outils pour vous aider à la mise en œuvre des étapes de la méthodologie Eco-Ecole et des éléments précieux pour le Jury de labellisation. Ils lui permettent en effet d'apprécier la façon dont le projet a été mené tout au long de l'année et le degré d'implication des différentes parties prenantes dans chacune des étapes.

Le Jury de labellisation Eco-Ecole est composé d'experts

de l'éducation à l'environnement et au développement durable et des thématiques du programme. Il se réunit chaque année pour accorder ou renouveler le label.

La décision du Jury est communiquée par courrier en juin.

C'est pourquoi la date limite d'envoi des dossiers est fixée à fin avril, de manière à permettre à l'équipe Eco-Ecole de réceptionner et préparer l'ensemble des demandes en vue de leur présentation au Jury.

L'année scolaire n'étant pas achevée à cette date, il est normal que des actions soient encore en cours ou à venir. Pour permettre au Jury d'avoir une vision d'ensemble de votre projet, pensez à valoriser les initiatives prévues tout au long de l'année, y compris celles planifiées après la date de dépôt du dossier.

Afin de vous aider à préparer votre demande de labellisation,

vous trouverez au verso de cette fiche la maquette du questionnaire de labellisation qui accompagne les éléments du dossier de demande de labellisation. Nous vous invitons à réfléchir à vos réponses de façon collective. N'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe Eco-Ecole ou de votre Relais local, le cas échéant.



MAQUETTE DU QUESTIONNAIRE DE LABELLISATION

RAPPEL : Ce questionnaire est un élément du dossier de labellisation et est à remplir en ligne dans votre espace participant. Aucune version papier ou envoyée par e-mail ne pourra être traitée par le Jury. Nous vous conseillons de compléter vos réponses dans l'espace dédié du questionnaire en ligne afin d'apporter le plus d'éléments possibles au Jury.

ÉLÈMENTS DE CONTEXTE	OUI	NON
1. Un évènement particulier a-t-il freiné ou favorisé l'avancée de votre projet cette année (changement d'équipe pédagogique, catastrophe naturelle, nouveau partenaire, etc.)?		
2. Existe-t-il une dynamique territoriale en matière de développement durable sur votre commune / votre département / votre région (agenda 21, plan climat, territoire à énergie positive, territoire « zéro déchets, zéro gaspillage », etc.) à laquelle votre établissement est associé? Si oui, merci de préciser.		
3. L'établissement scolaire mène-t-il d'autres démarches globales d'éducation au développement durable (E3D, agenda 21, autre) parallèlement à Eco-Ecole?		
PILOTAGE ET GOUVERNANCE	OUI	NON
4. Le comité de pilotage se sera-t-il réuni au moins une fois par trimestre pendant l'année?		
5. Des sous-groupes se sont-ils réunis parallèlement au comité pour travailler sur des points spécifiques du projet? Si oui, merci de préciser en donnant quelques exemples.		
6. Les membres du comité de pilotage ont-ils été tenus informés des avancées (via l'envoi de notes ou de comptes rendus* par exemple)?		
7. Des partenaires locaux ont-ils été associés au projet (collectivité ou organisme gestionnaire, association, parents d'élèves, etc.)? Si oui, merci de préciser lesquels et comment.		
IMPLICATION DES ÉLÈVES	OUI	NON
8. Y a-t-il des éco-délégués dans l'établissement? Si oui, merci de préciser comment ils ont été désignés.		
9. Existe-t-il des espaces spécifiques permettant aux élèves de s'impliquer dans le projet (conseil d'élèves, club, etc.)?		
10. Les élèves ont-ils été associés à la réflexion menée autour du projet (participation au comité de pilotage, diagnostic, choix des actions)? Merci de préciser en donnant quelques exemples.		
11. Les élèves ont-ils été associés à la mise en œuvre du projet (réalisation et évaluation des actions, communication sur le projet, etc.)? Merci de préciser en donnant quelques exemples.		
MISE EN ŒUVRE ET ÉVALUATION	OUI	NON
12. Par rapport au thème choisi, le diagnostic* a-t-il permis d'avoir une connaissance précise de la situation de l'établissement au lancement du projet? Si non, merci de préciser pourquoi.		
13. Les constats identifiés lors du diagnostic ont-ils permis de mettre en œuvre de nouvelles actions? Merci de préciser en donnant quelques exemples.		
14. Les principales actions prévues dans le plan d'action* auront-elles été réalisées avant la fin de l'année? Si non, pourquoi?		
15. Avez-vous mené un travail de pérennisation et/ou d'amélioration des actions de développement durable réalisées les années précédentes? Merci de préciser en donnant des exemples.		
16. De nouvelles actions sur un autre des thèmes Eco-Ecole ont-elles été initiées cette année? Si oui, merci de préciser en donnant quelques exemples.		
17. Avez-vous évalué l'impact de vos actions* (évaluation quantitative et/ou qualitative)? Si oui, comment (pesées, observations, questionnaire, etc.)?		
18. Les actions mises en œuvre ont-elles permis d'améliorer le fonctionnement de l'établissement (économies, prises de conscience, évolution des comportements)? Si oui, merci de préciser en donnant quelques exemples.		
MOBILISATION ET COMMUNICATION	OUI	NON
19. La majorité des élèves est-elle impliquée dans le projet? Précisez la proportion (nombre d'élèves impliqués / nombre total d'élèves).		
20. La majorité des enseignants participe-t-elle au projet? Précisez la proportion (nombre d'enseignants impliqués / nombre total d'enseignants).		
21. Le projet a-t-il favorisé l'interdisciplinarité? Si oui, merci de préciser en donnant quelques exemples.		
22. Votre projet a-t-il fait l'objet d'une création collective (affiche, film, clip vidéo, poème, photo, installation, etc.)? (Pensez à joindre ces éléments à votre dossier)		
23. Des outils sont-ils dédiés à la communication autour du projet (journal des élèves, panneau d'affichage, blog, site internet, lettre d'information, etc.)? Si oui, merci de préciser lesquels et de nous indiquer les liens vers les outils de communication en ligne, le cas échéant.		
24. Les grandes étapes du projet (lancement, mise en œuvre d'une action particulière, etc.) ont-elles été ou seront-elles célébrées? Si oui, merci de préciser comment.		
25. Les médias locaux ont-ils été informés des avancées du projet, via l'envoi d'un communiqué de presse* par exemple?		

* UN OUTIL POUR METTRE EN ŒUVRE CETTE ÉTAPE VOUS EST PROPOSÉ DANS CE MANUEL. VOIR L'ONGLET CONCERNÉ.



CONTACTS UTILES

Sources d'informations ou de formations, ces organismes peuvent vous communiquer des données ou ressources utiles pour votre projet. Cette liste n'est pas exhaustive.



Agence Bio

www.agencebio.org

Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

www.anses.fr

Fédération Nationale d'Agriculture Biologique

www.fnab.org

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

www.agriculture.gouv.fr

Organisation Mondiale de la Santé

www.who.int/fr

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

www.fao.org/home/fr/

Institut National de la Consommation
www.conso.net

Plate-Forme pour le Commerce Équitable (PFCE)

www.commerceequitable.org

Programme National Nutrition Santé

www.mangerbouger.fr



Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)

www.uicn.fr

Fédération des clubs « Connaître et Protéger la Nature » (FCPN)

www.fcpn.org

Fédération des Parcs Naturels Régionaux

www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr

Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE)

www.fnade.org

France Nature Environnement

www.fne.asso.fr

Noé Conservation

www.noiconservation.org/

Observatoire National de la Biodiversité

<http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr>

Office National des Forêts

www.onf.fr

Réseau Ecole et Nature

www.reseauecoleetnature.org

Réserves naturelles de France (RNF)

www.reserves-naturelles.org



Air Paris

www.airparif.asso.fr

Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

www.anses.fr

Agences Régionales de Santé (ARS)

www.ars.sante.fr/

Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit (CIDB)

www.bruit.fr

CRÉDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie)

www.credoc.fr

Fédération Nationale d'Éducation et de promotion de la Santé (FNES)

www.fnes.fr

Institut français des Formateurs Risques Majeurs et protection de l'Environnement (IFFO RME)

www.iffo-rme.fr

INPES

<http://inpes.santepubliquefrance.fr/>

Ministère des Affaires sociales et de la Santé

<http://social-sante.gouv.fr>

Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur (OQAI)

www.oqai.fr

OMS France

<http://www.who.int/fr>

Réseau français des Villes-santé de l'OMS

www.villes-sante.com





Agences de l'Eau
www.lesagencesdeleau.fr

Centre d'informations sur l'eau (CIEAU)
www.cieau.com

Centre National de la Mer
www.nausicaa.fr

Ifremer Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
www.ifremer.fr

Office International de l'Eau
www.oieau.fr

Service public d'information sur l'eau
www.eaufrance.fr



Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Énergie (ADEME)
<http://www.ademe.fr/expertises/changement-climatique-energie>

CLER – Réseau pour la transition énergétique
www.cler.org

Energie-Cités (association européenne des autorités locales en transition énergétique)
www.energy-cities.eu

Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (FNCAUE) www.fncaue.fr

Rénovation info service
<http://renovation-info-service.gouv.fr>



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME)
www.ademe.fr/expertises/dechets

Campagne nationale « Réduisons nos déchets »
www.reduisonsnos-dechets.fr

Ecofolio
www.ecofolio.fr

Eco-Emballages
www.ecoemballages.fr

Recylum
www.recylum.com

Réseau des ressourceries
www.ressourcerie.fr



Aide et action
www.aide-et-action.org/fr/

Croix Rouge Française
www.croix-rouge.fr

Handicap International
www.handicap-international.fr

Secours populaire
www.secourspopulaire.fr

Solidarité
www.solidarite.asso.fr/

UNICEF
www.unicef.fr

Mais aussi...

Association des Maires de France
www.amf.asso.fr

Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ)
www.anacej.asso.fr

Canopé d'Amiens (pôle national de compétences et de ressources en éducation au développement durable)
<http://crdp.ac-amiens.fr/edd/>

Citéphile (réseau national pour l'éducation à l'environnement urbain)
<http://citephile.blogspot.fr/>

Comité 21 (le réseau des acteurs du développement durable)
www.comite21.org

Commissariat général du Développement Durable
www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)
<http://unfccc.int>

Eco-Maires www.ecomaires.co

Fédération Léo Lagrange
www.leolagrange.org

Fondation de France
www.fondationdefrance.org

Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme
www.fondation-nicolas-hulot.org

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)
www.ipcc.ch

Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement (ifrée)
<http://ifree.asso.fr/papyrus.php>

Institut National de la Prévention et d'Education pour la Santé (INPES)
www.inpes.sante.fr

Les Petits Débrouillards
www.lespetitsdebrouillards.org

Ligue de l'Enseignement
www.laligue.org

Ministère de l'Éducation Nationale
www.education.gouv.fr

Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie
www.developpement-durable.gouv.fr

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
www.sports.gouv.fr

Planète Sciences
www.planete-sciences.org

Union Nationale des Centres Permanents d'Initiation pour l'Environnement (UNCPIE)
www.cpie.fr

WWF France
www.wwf.fr





Eco-Ecole, un programme de Teragir, avec le soutien de :



Le programme Eco-Ecole bénéficie du soutien et du parrainage du **Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche** et du **Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer**.

L'**ADEME** participe à la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'environnement, d'énergie et de développement durable. Pour les accompagner dans leur démarche, l'ADEME met à disposition des citoyens, entreprises, collectivités locales et pouvoirs publics, ses capacités d'expertise et de conseil.



ECO EMBALLAGES

Eco-Emballages a pour vocation d'assurer la responsabilité élargie des producteurs en matière de gestion de la fin de vie de leurs emballages ménagers. Sa mission est de piloter le dispositif de tri et de recyclage au bénéfice du consommateur-habitant citoyen, en lien avec l'ensemble des acteurs.



Avec près de 3,7 millions de personnes protégées, le groupe **MGEN** est un acteur majeur de la protection sociale. Il gère le régime obligatoire d'assurance maladie des professionnels de l'Éducation nationale et ministères affiliés, propose une palette de prestations complémentaire santé et prévoyance ainsi qu'une offre de soin diversifiée.



Ecofolio est l'éco-organisme des papiers agréé par l'État. Sa mission : faire progresser le recyclage des papiers en France. Pour cela, il travaille avec tous les acteurs de la filière et sensibilise le grand public à travers des campagnes d'information et la mise à disposition d'outils, notamment à l'attention de la communauté éducative.



STEM Propreté est une entreprise dont l'activité principale est l'hygiène et l'entretien des locaux professionnels. Elle a mis en place une politique de développement durable afin de limiter son impact sur l'environnement. Elle communique auprès de l'ensemble de son personnel sur les actions mises en place dans le cadre du projet Eco-Ecole.

Avec le parrainage de
l'**Association des Maires de France**



Avec le relais de
Milan Presse



En partenariat avec
le **Réseau Ecole et Nature**

